

# C<sup>o</sup>HIER DE RECHERCHE

NUMÉRO 2011/02

## Nouvelles technologies et adaptation pédagogique.

Enquête qualitative auprès d'enseignants du supérieur

Sonia Lefeuvre,  
laboratoire ARS (EA-3149)



sonia.lefeuvre@univ-brest.fr

## Résumé

**Internet est une formidable source d'informations et les étudiants l'ont bien compris. De fait, ils l'utilisent fréquemment pour répondre aux exigences de travail universitaire. Seulement, la recherche en bibliothèque demeure une pratique bien plus valorisée aux yeux de la communauté enseignante. Arguant qu'Internet ne serait pas une ressource suffisamment fiable, cet outil cognitif est bien moins légitime que le livre. Pourquoi cette position reste dominante dans le discours et les représentations des enseignants-chercheurs ?**

**Mots clés** : usages numériques, étudiants, enseignement supérieur, pratiques, adaptation.

## Sommaire

Introduction .....	3
Méthodologie .....	4
1. Le rapport au savoir .....	5
1.1. Une nécessaire adaptation ? .....	5
1.2. La plus value numérique .....	6
1.3. Moodle : une utilisation qui ne fait pas consensus .....	7
1.4. La hiérarchisation du savoir et le relativisme culturel .....	10
1.5. Les missions de l'université .....	12
2. Le rapport aux étudiants.....	15
2.1. Un niveau qui baisse ?.....	15
2.2. Une incompréhension prof-étudiants ? .....	18
2.3. La messagerie électronique : une barrière qui tombe ?.....	19
2.4. Le plagiat : « la facilité tue l'effort » ? .....	21
3. Le rapport à la technique .....	23
3.1. Des étudiants meilleurs techniquement .....	23
3.2. Des évolutions techniques qui marquent .....	24
3.3. L'attachement aux objets techniques. ....	25
Conclusion.....	26
Bibliographie .....	28
Webographie .....	28
Annexes.....	29



## Introduction

Les étudiants qui arrivent aujourd'hui à l'université sont nés au tout début des années quatre vingt dix, et avaient moins de dix ans au moment où l'utilisation d'Internet se banalisait. Ils sont ce que d'aucuns nomment des natifs numériques (*digital natives*<sup>1</sup>). Ainsi, la particularité de ces natifs numériques, est que l'utilisation des nouvelles technologies, telles que l'ordinateur, le téléphone portable ne nécessite pas d'apprentissage traditionnel puisqu'ayant grandi avec ces outils, ils ont au fur et à mesure appris à les maîtriser. « *On comprend dès lors que chacun s'émerveille devant l'aptitude des enfants ou des adolescents à utiliser l'informatique alors que les adultes peinent ou ont des réticences pour changer leur style, leur façon de faire. On oublie de dire que ces enfants sont mis dans le "bain" informatique par leurs parents ou par d'autres adultes et que pour eux, il n'existe pas de style avant l'informatique. Cette technique fait partie de leur univers de première socialisation, ils n'ont rien à abandonner pour s'y mettre* » (Boullier, 1992). A l'opposé, les enseignants logiquement plus âgés, ont dû apprendre, parfois non sans réticence, à utiliser ces nouvelles technologies. De fait, leur maîtrise technique demeure souvent inférieure. Toutefois notre question de recherche ne concerne pas le hiatus qui peut être perçu entre les maîtres et leurs élèves, même si à certains égards cette question est inévitable. L'objet de cette recherche porte sur les représentations, les appréhensions et les adaptations pédagogiques ou pas des enseignants du supérieur à l'égard des nouvelles technologies et plus particulièrement de l'outil Internet<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Expression dont la paternité reviendrait à Marc Prensky et qui désigne des individus ayant grandi avec des outils numériques, et dont l'utilisation ne pose dès lors pas de problème.

<sup>2</sup> Nous entendons par « Internet » aussi bien les sites, les forums ou les blogs ayant un lien avec les études ou les recherches des étudiants. Ainsi, nous évacuons de notre questionnement l'usage que

Ainsi, nous avons émis l'hypothèse que les réticences ou au contraire l'enthousiasme des enseignants du supérieur à l'égard des nouvelles technologies dépend de la conception qu'ils ont du rôle de l'université. Nous supposons que les difficultés techniques que peuvent rencontrer les enseignants face aux nouveaux outils technologiques, n'expliquent pas à elles seules leurs réticences à les utiliser et à considérer Internet comme un outil cognitif légitime. Dans le contexte général du système éducatif, Jean-Louis Derouet (Derouet, 1992) s'inspire des travaux de Thévenot et Boltanski sur les modes de justification (Thévenot et Boltanski, 1991) pour expliquer les modèles de référence à l'œuvre dans le monde scolaire. Sa description nous éclaire quant aux finalités de l'enseignement, et permet de prendre la mesure des héritages des diverses conceptions. La typologie présentée regroupe cinq modèles pédagogiques<sup>3</sup> : celui de l'intérêt général, hérité entre autre de la philosophie des lumières où le savoir a la place centrale, et pour lequel le monde de l'école (abstrait) doit être nettement séparé du monde quotidien (concret). Le deuxième modèle, communautaire, inspiré du modèle éducatif anglo-saxon, accorde la priorité à l'épanouissement social, intellectuel et psychologique de l'élève. Le modèle de l'efficacité, issu des entreprises privées, réclame des « résultats » au système éducatif. De fait, il est celui qui cherche le plus à construire des liens entre l'école et l'insertion professionnelle, étant donné que cette dernière permet entre autre de mesurer l'efficacité scolaire. Enfin, le modèle marchand est basé sur la concurrence entre les établissements, et suppose une pratique consumériste. Les parents et les élèves sont des consommateurs d'éducation et choisissent ainsi le « meilleur » établissement. Les « palmarès » couramment édités par

---

peuvent faire les étudiants des réseaux sociaux, blogs, etc. à usage personnel et privé.

<sup>3</sup> Nous évoquerons ici seulement quatre des modèles présentés par JL Derouet, le cinquième est celui de « la créativité ».



divers magazines<sup>4</sup> vont dans le sens de ce modèle.

L'université française hérite pour une grande part des conceptions du modèle de l'intérêt général. Dès lors, les nouvelles technologies et Internet, objets cognitifs nouveaux, peuvent être perçues comme trop éloignées du monde abstrait des idées. De plus, ils sont perçus comme des outils cognitifs entrant en concurrence directe avec des outils plus traditionnels comme le livre. En effet, au travail lent et minutieux de recherche en bibliothèque s'opposerait l'apparente rapidité de recherche d'informations via Internet.

Trois axes d'analyse se dégagent et permettent la description des profils d'enseignants selon leur rapport au savoir, leur rapport aux étudiants et leur rapport à la technique. Ainsi, leur conception de leur métier et du rôle de l'université d'une part, mais aussi la manière de percevoir la hiérarchie ou pas des connaissances, leurs exigences scolaires ainsi que leur avis quant au plagiat d'autre part entre, d'une manière générale, dans leur rapport au savoir. Ensuite, leur opinion quant à la supposée baisse du niveau scolaire des étudiants, leurs échanges avec ces derniers via les outils numériques s'intègrent dans la seconde partie qui porte sur leur rapport aux étudiants. Enfin, la dernière partie, le rapport à la technique, regroupe les questions qui portent sur leur sentiment de maîtrise technique, leur attachement aux objets technologiques, mais aussi leur utilisation personnelle et professionnelle de l'outil.

---

<sup>4</sup> Le Figaro magazine a publié le « premier hit-parade des lycées » à la rentrée de septembre 1980 (Derouet, 1992).

## Méthodologie

Pour questionner les individus sur leurs pratiques pédagogiques, mais aussi sur leurs représentations, leur conception de l'enseignement, leur perception du niveau des étudiants, il nous a semblé important de mener une étude qualitative, mieux à même de mettre en lumière les ambivalences, les craintes, les récriminations, les satisfactions des enseignants. Ainsi nous avons rencontré onze enseignants du supérieur, tantôt agrégés, maître de conférence ou encore professeur des universités.

Si quelques enseignants ont répondu avec enthousiasme à notre demande d'entretien, finalement, au regard du nombre de sollicitations, une très faible part a répondu positivement à notre appel<sup>5</sup>. Plusieurs hypothèses nous permettent d'expliquer ce peu d'entrain. D'une part, les enseignants n'utilisant pas ou peu Internet n'ont pas répondu, imaginant que cette enquête ne les concernait pas ou bien se sentant trop peu légitimes pour y répondre. D'autre part, l'interrogation sur les pratiques pédagogiques est sans doute délicate, chacun craignant d'être jugé par l'interviewer sur ces compétences d'enseignant<sup>6</sup>. Enfin, la question de l'utilisation du numérique dans les enseignements s'accompagne d'une injonction à utiliser la plateforme Moodle de la part des instances de décisions, que certains perçoivent comme beaucoup trop insistante, ce qui rend le thème de l'entretien polémique.

De fait, ceux qui ont répondu positivement sont plus souvent à l'aise avec ces technologies et s'interrogent justement sur l'évolution de leurs enseignements.

---

<sup>5</sup> Afin de diversifier notre population plusieurs méthodes de sollicitation ont été utilisées : des mails collectifs ont été envoyés par le biais des directeurs de département (ces derniers n'ont malheureusement pas toujours relayé l'information) ; afin d'atteindre des enseignants qui ne consulteraient pas leur courrier électronique des messages papier ont été déposés dans les casiers ( ) ; enfin le réseau d'interconnaissance a également été mobilisé..

<sup>6</sup> L'une des personnes interrogées m'a avoué avoir accepté l'entretien parce qu'elle savait qui j'étais, mais l'aurait refusé si elle ne connaissait pas l'interviewer jugeant le thème trop délicat et craignant un jugement quant à ses méthodes pédagogiques.



## 1. Le rapport au savoir

### 1.1. Une nécessaire adaptation ?

L'arrivée d'internet a-t-elle modifié le rapport au savoir des étudiants ? Autrement dit, les connaissances, morcelées, instantanément obtenues par mots-clés sans devoir lire l'ensemble d'une démonstration ou d'une explication, comme on les trouve par exemple dans un livre, l'importance de l'image, du son et de la vidéo dans la transmission des informations et du savoir, toutes ces manières d'apprendre et de chercher sur Internet ont-elles accoutumé les étudiants à une autre expérience cognitive ? Cette nouvelle pratique est-elle en décalage avec les méthodes pédagogiques traditionnelles des enseignants du supérieur ? Intuitivement, nombre d'enseignants semblent penser que l'utilisation des technologies par les étudiants au quotidien a quelque peu changé l'expérience cognitive de ces derniers.

Ainsi, Monsieur I. intègre systématiquement des images dans ses diaporamas imaginant que ces jeunes nourris d'image seront dès lors plus attentifs. **« Je fais un truc en couleur sans animation, par exemple si je mets une illustration, par exemple le cas Airbus, je mets un petit avion, un truc un peu sympa. Si je parle d'un chercheur, je vais trouver sa photo ou une image si c'est Adam Smith sur Internet. Justement, pour attiser un peu leur curiosité, c'est essayer de trouver des anecdotes » (Monsieur I.,).**

Monsieur M. exprime la même intuition quant à cette évolution des attitudes étudiantes face au savoir. Ce dernier a répondu à ma sollicitation d'entretien, car il a le sentiment d'un changement de comportement des étudiants face aux méthodes d'enseignement traditionnelles du fait de l'arrivée des possibilités numériques. **« J'ai l'impression qu'il y a un basculement depuis deux ou trois ans, au sein des étudiants, et c'était pour en parler. Et dans l'amphi, les choses bougent (...) le fait que l'on voit à peu près un tiers des étudiants avec des micros, j'ai la plupart des**

**étudiants qui récupèrent nos cours des années précédentes. Via Moodle ? Via Moodle ou via tout simplement des réseaux, Facebook et autres, entre eux, ce n'est pas du tout institutionnalisé, et ils viennent avec le cours déjà tapé, et ils ne prennent que les modifications ou les corrections » (Monsieur M.,).** Ce nouveau comportement étudiant l'amène à se questionner sur son rôle et sa pratique pédagogique. Le cours magistral traditionnel ne semble plus avoir vraiment de sens du fait de cette nouvelle configuration. En effet, ici les étudiants ont - de la même manière que les enseignants de droit - accès aux informations juridiques. **« Le cours de manière traditionnelle tel qu'on le fait depuis quarante ans dans l'université de droit, celui-ci est en train de voler en éclats. C'est mon sentiment. C'est pour ça que j'étais très intéressé par votre démarche, parce qu'il y a énormément de base de données auxquelles les étudiants ont accès par le biais de l'outil informatique. Il y a la matière première du droit qui est directement accessible. Donc, notre manière après de systématiser cette matière et de l'expliquer, le rapport à la connaissance est très différent puisque la matière brute est beaucoup plus accessible. Cela vous amène à vous interroger sur votre rôle ? Tout à fait (...) Il faut vraiment que je travaille sur comment rendre passionnant ma matière et la défendre » (Monsieur M.,).** Le professeur ne détiendrait donc plus à lui seul la connaissance, et son rôle en serait donc modifié. Il est l'unique enseignant de droit interrogé, il est donc difficile d'établir des généralités sur les étudiants de droit, mais contrairement à d'autres enseignants, s'il regrette le côté consommateur des étudiants, il ne livre pas un discours fréquemment entendu au cours de cette campagne d'entretiens, « du niveau qui baisse ». Il est à noter que le droit reste une filière relativement valorisée dans les esprits, mais c'est également l'une des filières, après médecine et les classes préparatoires aux grandes écoles, qui accueillent des étudiants d'origine sociale plus favorisée que dans d'autres filières de l'enseignement supérieur<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Cf. Annexe, tableau 1.



Ainsi, ces filières ont connu une démocratisation<sup>8</sup> relative au regard de l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur.

Dès lors, quelques enseignants ont insisté sur la nécessité de s'adapter aux évolutions cognitives de leur public. Les plus soucieux de ces évolutions pédagogiques ne sont pas nécessairement les enseignants issus du secondaire, pour qui les questions de pédagogie seraient entend-on régulièrement, le cheval de bataille. On y retrouve plus souvent des enseignants-chercheurs (maître de conférences ou professeurs) mais qui surtout sont relativement à l'aise avec l'utilisation des nouvelles technologies.

## 1.2. La plus value numérique

Incontestablement l'ensemble des enseignants rencontrés témoignent de la plus value qu'apporte l'accès à Internet pour les étudiants : disponibilité des articles scientifiques, abondance des ressources et diversification des formes de documents (écrits, extraits vidéos, audios...).

La dématérialisation des documents contracte les distances, resserre le temps et démultiplie leur consultation. Si auparavant il fallait se rendre à la bibliothèque pour emprunter un article unique seulement disponible dans une semaine, aujourd'hui Internet permet de le lire chez soi, de suite, sans gêner dans le même temps d'autres lecteurs potentiels. Ensuite, les moteurs de recherche permettent d'identifier rapidement l'information dont l'utilisateur a besoin.

**« J'ai l'impression qu'on contrôlait mieux les sources d'information, on transmettait l'info, encore qu'on pouvait leur dire d'aller à la BU faire des recherches, leur dire vous choisissez un article du Times, mais on le faisait peu, parce qu'à la BU, quand tu as un exemplaire**

**d'une revue, et quand tu as plusieurs étudiants, physiquement c'était moins facile. Alors que là, tu peux te connecter au même moment. Et puis la recherche était quand même plus laborieuse, quand il faut que tu épluches 40 copies du Times dans les archives...» (Madame P.,).**

Comme pour les étudiants, les enseignants rendent compte de la plus value que constitue l'outil numérique pour la construction de leur cours. Par exemple, l'accès à l'information de manière quasiment instantanée est un élément important pour les enseignants de droit. En effet, si ces derniers devaient auparavant attendre la parution des dernières décisions juridiques dans les journaux officiels ou autres documents spécialisés, aujourd'hui la mise en ligne des décisions permet aux juristes d'être immédiatement au courant des nouvelles lois, des décisions juridiques, etc. Ainsi, l'arrivée d'Internet a selon Monsieur M., profondément modifié sa pratique pédagogique, car son enseignement lui semble beaucoup plus en phase avec l'actualité. **« Dans votre pratique pédagogique, est-ce que vous utilisez Internet pour construire vos cours ? Oui. Nous par ailleurs, c'est une révolution, Internet c'est extraordinaire. Parce que tout simplement, ça nous permet d'être en accès direct avec la matière juridique en temps zéro. C'est-à-dire que vous avez une décision du juge qui tombe, le lendemain vous y avez accès, et vous pouvez aller en cours, et dire, voilà le juge a dit ça, vous avez une loi qui sort, le lendemain vous n'avez pas besoin d'aller à la bibliothèque la rechercher au JO, le lendemain vous y avez accès. Ça change tout ! On a un problème, les universités pendant très longtemps, il y avait un problème en France, sauf l'université parisienne en droit, parce qu'on était loin du juge, on était loin du législateur. Alors le législateur, on a la loi qui vient tous les jours par le biais du Journal Officiel, mais les décisions importantes, il fallait attendre souvent qu'elles soient commentées dans les revues pour en avoir connaissance. Il y avait un recueil sur les grandes décisions, mais qui sortait souvent à la fin de l'année, il y avait un recueil qui sortait, il y avait trois numéros,**

<sup>8</sup> Le terme de démocratisation est entendu ici comme une augmentation de la part des enfants d'origine sociale populaire au sein des filières.



donc c'était par trimestre, mais c'était souvent des décisions, donc il y avait un vrai décalage entre l'information juridique, l'accès à l'information était problématique. *Et pourquoi à Paris... ?* Parce qu'à Paris, vous êtes professeur à la Sorbonne, vous croisez dans le couloir, le juge tout simplement qui va vous dire, tu ne sais pas j'ai rendu telle décision, et celle-là est vraiment importante, voilà. Or, aujourd'hui, le soir je tape sur le site d'une juridiction, et j'ai accès aux dernières décisions importantes. Ce qui est vrai pour la France pour le droit interne, c'est encore plus vrai pour le droit international. C'est-à-dire que l'accès à l'information en droit international était compliqué. Alors là, vous allez suivre les travaux d'une conférence internationale quasiment en direct, ça modifie tout. Vous suivez une affaire d'un procès d'un criminel de guerre du Rwanda, vous pouvez la suivre au quotidien, vous avez des comptes rendus au quotidien. Vous allez en cours, et quand vous êtes en cours, on est beaucoup plus en prise sur l'immédiat. **Donc c'est un outil, c'est fabuleux pour nous, et surtout à Brest !** » (Monsieur M.,). Internet annihile les kilomètres. Ainsi, selon Monsieur M., l'arrivée de ce nouvel outil est un atout car il rétablit une certaine égalité entre des universités parisiennes et des universités de province en ce qui concerne l'accès à l'information juridique. Enfin, grâce aux recherches par thèmes, par mots clés.... le temps gagné est important.

Au final, la majorité des enseignants est d'accord pour dire que l'arrivée d'Internet est *a priori* un point positif quand on rend compte des possibilités offertes par ce vecteur. Pour autant, mis à part Monsieur M. pour qui Internet a permis de s'ajuster au plus proche mais qui reste malgré tout sur un modèle traditionnel d'enseignement, l'outil numérique n'est pas complètement intégré dans la pratique pédagogique, et les cours ne sont pas vraiment repensés. A chaque fois, cela permet d'apporter un « plus », comme de permettre aux étudiants l'écoute d'une émission radio podcastée par exemple.

### 1.3. Moodle : une utilisation qui ne fait pas consensus

Tous les enseignants interrogés n'utilisaient pas la plate-forme Moodle. Les raisons sont diverses et vont de la difficulté à maîtriser l'outil à des positions de principe éthique.

Madame P. a suivi une formation Moodle proposée par son université, et aimerait se saisir de l'outil car elle imagine les possibilités d'enrichissement : déposer des articles ou des liens vers des films que les étudiants consulteraient avant le cours. **« Ce que je leur demande, c'est de préparer chez eux, en allant à la médiathèque en regardant des extraits, et de faire des fiches, ce n'est pas beaucoup de travail, mais c'est un peu de travail à tous les cours. C'est là que l'outil est important, c'est à dire que si on a une médiathèque beaucoup ouverte, ou si on a accès à Internet, à Moodle, ça peut beaucoup faciliter »** (Madame P.,). Seulement, l'outil nécessite d'y consacrer suffisamment de temps et de patience pour le maîtriser complètement. En attendant d'insérer des liens hypertexte sur la plate forme, elle donne des photocopies aux étudiants : **« Parce que moi, pour le moment je leur ai donné une photocopie d'adresses de sites Internet, c'est évident qu'il faut que je le mette sur Moodle »** (Madame P.,).

De plus, certains enseignants rédigent leur cours sous forme de notes personnelles qu'il est très difficile à transmettre, de sorte que leur mise en ligne nécessiterait un travail colossal. Monsieur JL enseigne le droit. Âgé de cinquante trois ans il a commencé sa pratique d'enseignement sans ordinateur et a toujours continué ainsi. Aujourd'hui, il n'imagine pas reprendre ses cours pour les mettre en ligne. **« Mettre les cours en ligne, d'abord il y a plusieurs choses. D'abord le temps matériel, et puis il faut taper ça. vos cours ne sont pas dactylographiés.? Non, moi c'est « cours papier ». (...) Alors tu ne peux pas donner tes notes de cours à quelqu'un, il ne s'y retrouverait pas. De là à les mettre en ligne, retaper tout ça ! Après pareil, moi j'ai des choses dans mes notes où c'est un peu le**



**bazar, si tu mets ça en ligne à destination d'autrui, il faut quand même que ce soit clair, et puis un petit peu plus... Tu ne peux pas mettre n'importe quoi en ligne. Moi il m'est arrivé, de trouver des cours en ligne, on voyait que ce n'était pas un bouquin à proprement parlé, mais c'était quand même quelque chose de soutenu par rapport à ce que pourrait être un cours oral. Donc, ça nécessiterait un effort aussi, tout ça, ça prend du temps. En plus je te dis, je ne tape peut-être pas assez rapidement » (Monsieur JL).**

Outre la mise en forme nécessaire à la numérisation des cours qui permet de comprendre pourquoi ces enseignants font preuve d'assez peu d'entrain à utiliser ces plates-formes numériques, ils mobilisent un autre argument pour justifier leur réticence. En effet, selon eux, l'un des effets secondaires de la mise en ligne de leur cours serait à coup sûr une augmentation de l'absentéisme des étudiants lors des séances de travaux dirigés ou de cours magistraux. A leur avis, disposant des cours via Internet, les étudiants ne verraient pas l'intérêt d'assister à la séance en face à face. « **Il y a aussi de grosses pressions sur moi, pour que je mette mon cours magistral de première année sur un espace cursus, c'est à dire le mettre en ligne, et je refuse (...)** On a un truc qui s'appelle "espace cursus", je suis censée le mettre, je leur dis non et je leur explique pourquoi. Tout simplement, ils ne viendront pas si je mets le cours sur cursus ou ils l'apprendront par cœur, ça ne m'intéresse pas ! » (Madame SR). « **Je ne veux pas que ça les dissuade de venir en cours chercher des photocopiés, parce qu'il va y avoir cet effet là. Parce qu'il y a pas mal d'absentéisme, donc il y en a qui vont dire si en plus je peux aller récupérer des photocopiés sur Internet, je les lis chez moi, je ne viens pas en cours. Je suis prudente. Pour moi, ça sera plutôt je pense des graphiques, des trucs d'approfondissement, des choses qui ne remplaceront pas le cours »** (Madame P.). « **Tu mets ton cours en ligne, les étudiants ne viennent plus en cours. Dans le temps, on avait des profs, ce n'était pas ça mais ça revient au même, qui faisaient des photocopiés, et leur cours après, consistait grosso modo à lire leurs photocopiés, à la fin il**

**n'avait plus personne leurs cours » (Monsieur JL).**

En réalité, cette crainte concerne, on peut le deviner, les enseignants qui ont choisi de ne pas déposer leur cours sur Internet. D'ailleurs, pour ceux qui aimeraient utiliser la plateforme Moodle, ils envisagent plutôt de déposer des supports de cours : des illustrations, des liens vers des sites Internet, le plan de leur cours ou encore des bibliographies. « **Non, non, moi ce n'est pas mettre les cours en ligne, c'est plutôt mettre des documents qui servent pour les cours, en ligne »** (Madame P.). D'ailleurs, c'est l'utilisation principale qui en est faite par les enseignants qui ont déjà mis en ligne leurs cours.

A travers l'expression de la crainte de l'absentéisme étudiant, on perçoit à demi-mot le spectre d'un « prof numérique » qui cannibaliserait l'enseignant fait de chair et d'os. Les enseignants ont bien compris qu'il leur est impossible de transmettre le même niveau de connaissances via le numérique que lors d'un face à face dans une salle de classe. Les interactions, les non-dits, les regards interrogateurs, semblent difficilement remplaçables par l'écriture sur un forum, par exemple.

Une autre réserve émise par les enseignants rencontrés quant à la question des cours en ligne concerne la propriété intellectuelle. En effet, des enseignants peu scrupuleux pourraient dès lors s'approprier et réutiliser les cours déposés sur Moodle. Plusieurs des universitaires rencontrés seraient quelque peu vexés de voir le fruit de leur travail profiter à d'autres, si bien que c'est une des raisons qui permet de comprendre pourquoi ils sont peu nombreux à déposer l'intégralité de leur cours. « **Du fait de mettre des cours en ligne, vous avez des positions de principe par rapport à ça, Dans quelle position êtes-vous ? Intermédiaire, dans le sens où ce n'est pas de la recherche, mais quand je vois que certains mettent intégralement leurs cours sur Internet, c'est accessible à tout le monde [grimace]... Disons que tu as pris beaucoup de temps à faire ton truc, si c'est pour que**





l'autre fasse contrôle C, contrôle V, c'est un peu facile. Après, je trouve que le principe de Moodle qui est de réserver ça à des étudiants, qui peuvent très bien copier coller et envoyer ça ailleurs » (Monsieur I.). « Et puis après, il y a l'aspect important, c'est que tu fais ton cours en ligne, n'importe qui peut le prendre (...) Comme on disait tout à l'heure, même si tu n'as pas inventé l'eau tiède en faisant ton cours parce que de toute façon tu ne peux pas réinventer. Sauf celui comme j'ai dû faire en master 2, peut-être plus d'implication personnelle, mais tu construis quand même quelque chose. D'abord il est interdit, pour commencer, de plagier quelqu'un, et puis tu essaies d'adapter, tu as fait des efforts, ça fait un peu mal de voir que quelqu'un va sauter sur ton truc et le reprendre. Donc, il y a tout cet aspect des choses aussi, l'aspect matériel, l'aspect pédagogique pour les étudiants, et puis l'aspect investissement personnel aussi » (Monsieur JL.). En réalité, il existe des astuces qui permettent aux enseignants de contrôler l'accès à leur cours : en demandant par exemple la saisie d'un mot de passe, en déposant les textes ou les diaporamas en version PDF (il est alors plus difficile voire impossible de modifier et donc d'exploiter le document). De fait, la méconnaissance quant à l'utilisation des plates-formes numériques entraînent des craintes, toutefois, il reste vrai qu'avec la numérisation, la duplication et le partage des données demeure beaucoup plus rapide et aisé qu'auparavant.

En règle générale, pour les enseignants que nous avons rencontrés et qui ont déposé leur cours en ligne, la plate forme numérique est plutôt pensée comme un support de cours, un accompagnement, et si ces enseignants ont pris le temps de se familiariser à l'outil, ils n'imaginent pas pour autant consacrer autant de temps et d'effort à la mise en ligne d'un cours qu'à sa préparation en face à face. Ainsi, généralement, les enseignants qui utilisaient par exemple des diaporamas dans le cours en face à face les mettent en ligne. Au fond, cet exercice demande un faible surcroît de travail, puisque le diaporama est déjà construit dans le cadre du cours en face à face. C'est le cas par exemple de Monsieur I. qui dépose ses

diaporamas ou de Monsieur M. ses plans de cours. « *Quand vous mettez vos cours en ligne, vous repensez carrément le cours ? Ce n'est pas compliqué, je fais tout sur PowerPoint. Toutes mes interventions, je fais un fichier PowerPoint. Quand je mets un cours en ligne, je mets mon fichier PowerPoint. Ça ne me conduit pas à repenser mon cours. Ce que je mets, c'est mon syllabus, je mets tous mes PowerPoint, en général j'en mets six par page, je mets des études de cas, certaines corrections, je ne les fais pas toutes, et puis des annales. Les étudiants sont obligés d'assister à vos cours, ça veut dire que le cours Moodle ne leur suffirait pas ?* Je pense que non. Ce n'est pas un document rédigé, c'est un support PowerPoint. Moi, je suis un fan de PowerPoint, parce que je trouve que ça a toutes les vertus, je trouve ça génial. Surtout avec ma façon d'enseigner, quand je fais mon cours, je fais mon PowerPoint (...) Non, c'est du support, ce n'est pas un cours en ligne pour moi, c'est un support qui est mis en ligne. Oui, mon cours ne peut pas être... Ce n'est pas possible de le suivre à distance sans venir en cours » (Monsieur I.). Comme la majorité des enseignants qui utilisent Moodle, Monsieur JM. ne repense pas entièrement ses cours avant de les déposer sur la plate forme numérique, et il conçoit Moodle comme un soutien pédagogique et non pas comme un succédané de son cours en face à face. « **Pour moi, c'est vraiment un soutien, un support, un complément, mais le type qui ne serait pas venu au cours, quand il débarque avec ce truc là, pour moi, il n'arrive pas à comprendre ce qui s'est passé de lui-même comme ça. En général, je mets toute une liste de liens, ce sont des sources primaires, des sources secondaires, des sites Internet une espèce d'étoffeement** » (Monsieur JM.). Il utilise également le forum de Moodle pour communiquer avec ses étudiants.

Finalement, la crainte que peuvent avoir les enseignants qui n'utilisent pas Moodle de voir l'absentéisme augmenter avec les supports de cours numériques, ne semblent à première vue pas vraiment se vérifier aux dires des personnes que j'ai rencontrées, du moins d'après l'usage qu'ils font de la plate forme.



Sans doute serait-il intéressant de mener une étude quantitative afin de vérifier si les étudiants qui utilisent Moodle désertent les cours. Au fond, aux dires des enseignants rencontrés utilisant la plate-forme, Moodle semble encore bien loin de prendre la place du face à face enseignant-étudiant.

Pour Monsieur M. l'utilisation de la plate forme n'est pas antagoniste avec le cours en face à face. Professeur de droit, Monsieur M. a accepté l'entretien car ayant perçu les changements auprès des étudiants, il s'interroge quant à sa pratique pédagogique. Persuadé que l'échange enseignant-étudiant est primordial, le modèle du cours magistral lui semble toutefois être quelque peu dépassé aujourd'hui. **« L'enseignant met en scène le savoir, et dans cette mise en scène il se passe la transmission du savoir. C'est joliment dit ! Oui mais c'est ça, sinon on prend des livres. Si l'enseignant ne le met pas en scène, ne leur raconte pas, et dans son récit, dans sa narration, s'il ne narre pas quelque chose d'intéressant pour accrocher les étudiants, dans une narration il y a toujours une morale, il y a toujours une histoire à raconter, il y a des rebondissements, il y a une intrigue, il faut trouver une intrigue »** (Monsieur M.). Il aimerait toutefois diversifier les manières de transmettre son cours, convaincu de l'efficacité de la répétition dans l'apprentissage. Ainsi, Moodle pourrait constituer un vecteur supplémentaire d'enseignement. **« Il me semble qu'enseigner, c'est répéter les choses de manière différente, mais c'est le principe de la répétition. Et la compréhension peut se faire par des outils très différents, c'est-à-dire par la voix orale, par le papier, par le manuel, si j'avais un film, voilà. C'est un le principe de, il faut plusieurs couches pour que la connaissance s'accroche »** (Monsieur M.).

#### 1.4. La hiérarchisation du savoir et le relativisme culturel

Internet réunit une somme phénoménale d'informations, impossibles à quantifier. Autre

particularité d'Internet, cette somme de connaissances n'est pas hiérarchisée. Ainsi, contrairement à l'apprentissage par des vecteurs assurés (les enseignants, les livres), qui ont été labellisé par d'autres (l'université, les éditeurs...), Internet permet de recevoir une information, sans toutefois livrer le registre de savoir qui accompagne cette information.

Si les enseignants ne les initient pas, les étudiants ne sauront pas toujours hiérarchiser ce qui relève de la connaissance scientifique, de l'information journalistique, voire même de l'avis d'un blogueur. En même temps, il est à penser que cela s'apprend, car certains blogs, ou certains articles de Wikipédia sont écrits par des spécialistes de la discipline, et représentent une source fiable de connaissance. Le débat autour de Wikipédia est intéressant à observer car quand certains diabolisent et montrent du doigt l'encyclopédie numérique comme l'exemple de l'incompétence étudiante, d'autres, à l'inverse, qui l'utilisent régulièrement, défendent cette ressource communautaire. **« Je ne diabolise pas non plus Wikipédia, parce que c'est aussi un peu énervant d'entendre tout ce discours, alors que tout le monde l'a. Ça m'étonnerait qu'il y ait un prof qui ne soit jamais allé voir Wikipédia ! »** (Monsieur JM.,

Toujours est-il que selon les enseignants, peu d'étudiants demandent des références de sites Internet, et ne sollicitent pas non plus leurs enseignants pour s'assurer de la validité d'une référence web, imaginant peut-être mieux connaître le domaine d'Internet que leurs enseignants.

Si nombre d'enseignants avouent leur sentiment de moindre maîtrise des outils numériques en regard des compétences de leurs étudiants, tous par contre sont assurés de savoir hiérarchiser les informations disponibles sur le web. Ainsi, parfois étonnés, d'autre fois outrés, les enseignants comprennent assez mal que les étudiants ne s'intéressent pas aux sources des pages web et de fait confondent allègrement les registres de connaissances. Madame SR par exemple,



maître de conférences en espagnol, tente de former ses étudiants à l'expertise de sites Internet. **« Et puis aussi, chose que je sais, ils ne savent absolument pas expertiser un site. C'est une catastrophe. Et surtout, ils ne voient pas toujours le lien entre le site fait et qui l'a fait. C'est à dire, qui sont les constructeurs de cet outil ?(...) Parce que sinon, ça vient d'une longue expérience, par exemple ceux qui choisissent Cuba, ils ne se demandent pas s'ils sont à Miami, ou à la Havane, je donne toujours cet exemple. Vous allez me faire un sujet sur Cuba. Est-ce que vous êtes sur un site castriste officiel ou est-ce que vous êtes à Miami, ça change absolument tout, c'est énorme comme exemple ! » (Madame SR,).** Sur le fond, elle sait avoir une meilleure maîtrise d'Internet que les étudiants, car elle connaît les sources et sait les hiérarchiser. Internet dans son cas n'est que le prolongement d'institutions, de revues, journaux, qu'elle connaît déjà.

Madame P, professeur agrégée (PRAG) d'espagnol fait face au même dilemme, les étudiants maîtrisent techniquement mieux l'outil, mais n'évaluent pas la qualité et la pertinence d'une source. **« Oui. Par contre les étudiants ont les capacités techniques, mais au niveau de juger la valeur et l'intérêt pour le cours... [grimace] » (Madame P, Au fond Internet permet aux étudiants d'augmenter leur accès aux sources et leurs possibilités de se procurer des documents, pour autant, paradoxalement, cette habileté technique ne se traduit pas en compétences culturelles, en capacité à problématiser, en une meilleure acuité intellectuelle...**

De fait, à la lecture des entretiens, il semble finalement évident que l'un des enjeux important est de former les étudiants à repérer les différents registres de connaissances disponibles sur la toile.

L'arrivée d'Internet et la multiplicité des sources d'informations, des programmes de divertissements et de culture a amené il est vrai une hétérogénéité dans l'offre informative et culturelle. Cette hétérogénéité n'est pas sans poser problèmes à certains enseignants rencontrés qui voient alors

poindre un relativisme culturel. En effet, cette variété de sources d'informations n'est pas hiérarchisée, et l'information d'Internet, du journal *Le Monde*, ou d'un journal télévisé demeurerait équivalente pour les étudiants. Certains enseignants, comme Monsieur D par exemple, regrettent cet amalgame, puisqu'à l'inverse de ce bain médiatique, les critères d'appréciations universitaires de leur côté, sont bel et bien hiérarchisés. **« Là, on est pris dans une dynamique qui vaut pour... tout ce qui servait de référence et de support culturel pour nos générations est complètement battu en brèche. C'est à dire que la presse écrite, le livre, l'enseignement, tout ça est complètement relativisé par Internet, et même le cinéma. Parce que depuis les années 90, les jeunes font plutôt référence aux séries qu'ils voient à la télé. (...) Ça explique je pense la montée en échec en première année. Parce que nous, on reste sur des critères très académiques de dissertation, des choses de ce type, il y a des raisons autres qui expliquent le différentiel, parce qu'ils rédigent de moins en moins, du coup l'échec est de plus en plus important. Mais c'est vrai qu'historiquement il y a une fracture en 90 avec l'apparition d'Internet. (...) Je ne sais pas de quand date le bouquin de Debré sur "intellectuel phase terminale" on voit bien que la figure intellectuelle est complètement décrédibilisée et à mon avis entretenue par le fait que tous les grands journalistes actuellement en France sont complètement à l'extérieur des lieux de pouvoir. Les grands journalistes, ceux qui a mon avis ont des choses à dire, qui devraient être à la tête des grandes structures publiques, des mecs comme Plenel, comme Jean Lebrun, des types qui ont fait la noblesse du journalisme, tous ces types-là, sont relégués dans des toutes petites structures, et les gens qui font l'opinion, ce sont des gens comme Jean-Pierre Pernaut, Bourdin, des types... bon ! (...) Oui, des communicants. Eux aussi, relativisent tout, ben les étudiants sont pris aussi là-dedans. Ils sont pris dans un bain de relativisme qui fait que... Alors nous, notre parole là-dedans !» (Monsieur D, ).** Ainsi, le relativisme ambiant brouillerait les étudiants qui ne savent plus



reconnaître et différencier ce qui est important, les discours qui auraient de la valeur des discours de sens commun. De fait ils ne maîtriseraient pas la hiérarchie des connaissances, ne comprendraient pas les exigences de leurs enseignants. Pour Monsieur D, cette confusion se reporte dès lors sur les résultats scolaires des étudiants.

Pourtant le brouillage des normes que peut provoquer l'irruption d'Internet, n'est finalement pas sans séduire d'autres personnes que les prescriptions universitaires et académiques agacent parfois quelque peu. C'est par exemple le cas de Monsieur JM, maître de conférences en anglais, En effet, la culture universitaire devrait selon lui prendre acte des changements provoqués par la révolution numérique, et de fait, il pose à l'évidence le constat d'une inévitable adaptation de l'université à son public. **« Pourquoi est-ce que des gens qui viennent de plein d'horizons différents devraient finalement, s'adapter à ce que moi j'ai décidé, qu'ils devraient acquérir ? Tout ça, ça me semble de plus en plus difficile à accepter à vrai dire » (Monsieur JM, ).**

Finalement, grâce aux ressources numériques, les étudiants peuvent confronter la parole professorale avec ce qu'ils lisent ou voient sur Internet. Et si la question de la vérification des sources est une évidence et sur laquelle tous les enseignants s'accordent, la hiérarchisation culturelle implicite ne semble pas si évidente au sein de la communauté enseignante. Du moins, c'est bien l'apparition et surtout l'utilisation massive par les étudiants de cette nouvelle ressource qui pose question aux enseignants quant à leur place dans cette hiérarchie des connaissances.

### 1.5. Les missions de l'université

Au sein du très petit échantillon interrogé, deux orientations se dégagent quant aux finalités de l'enseignement universitaire. Très grossièrement l'université doit former de futurs citoyens éclairés, capables d'utiliser leurs connaissances pour eux-mêmes, mais aussi de futurs professionnels ayant acquis un

certain savoir faire et savoir être au cours de leurs études universitaires. Cette préoccupation apparaît inopinément dans le discours, comme dans l'extrait suivant où en fait, il est question des règles de la correspondance électronique : **« Oui, je le leur dis. Oui, parce qu'ils sont tellement mauvais, que je le leur dis. Et je leur dis, ça n'est pas : "pouvez-vous me dire que", c'est : "je me permets de vous écrire parce que j'aimerais savoir", et puis surtout après quand ils font des démarches pour un stage, il faut qu'ils fassent attention. On les forme à la vie active !» (Monsieur M.,).**

Madame P. est très attachée à une conception républicaine de l'école : former des esprits critiques, des individus qui aient la capacité de prendre du recul par rapport aux questions de société. Conjointement, elle est attachée à la capacité que devraient avoir les étudiants à s'auto-former une fois sortis du système d'enseignement. **« Moi, elle [l'université] doit les former à apprendre tout seul, savoir aller chercher, et avoir l'esprit critique, avoir beaucoup de recul (...) avoir des cadres, des structures de pensée. Pour moi ça reste important, et ça, ça se perd un peu je trouve, ça reste très important de savoir structurer une réflexion, de faire des parties, des paragraphes. Et ça, je ne sais pas si ce sont les nouvelles technologies ou autre chose, mais je trouve que souvent, même les bons étudiants, ils font des devoirs sans paragraphe, au niveau licence 3, alors que pour moi, je ne sais pas, en 2nde c'était acquis (...) Il faudrait vraiment qu'ils sachent utiliser de manière autonome un dictionnaire, ils ne savent pas le faire. Règles de grammaire, alors les documents ça va quand même, je crois, mais après évaluer la fiabilité des documents, ils ne savent pas tous (...) mon boulot c'est plus de leur donner quelques outils pour aller travailler en dehors des cours (...) Et puis l'esprit critique, parce que je trouve que dans le monde où on est, on a gardé pour le moment une certaine liberté de penser à la fac, et franchement pour prendre du recul par rapport au dogme et à la culture, le capitalisme, je trouve que c'est très, très important. Sinon, c'est auto-destructeur pour eux, je pense que la sortie**



de la fac de lettres, il y en a qui vont avoir du mal à trouver du travail, et il faut qu'ils soient bien conscients que ce n'est pas eux qui sont en question, c'est le système, la structure, et que s'ils échouent à se vendre, ce n'est pas forcément un échec, c'est qu'on a tout un modèle à repenser. Je crois qu'il faut vraiment leur donner les moyens de prendre des distances pour avoir confiance en eux. (...) Oui, comme on est un peu malgré nous dans la logique de la professionnalisation, il faut apprendre à se vendre, parce qu'on ne peut pas non plus les laisser tomber, mais je pense qu'il faut aussi qu'on leur donne les moyens de prendre des distances par rapport à ça (...) Si les gens qui ont fait des études ne font que répéter des dogmes comme un peu beaucoup de gens en écoles de commerce, on n'y arrivera pas. Et puis, ça va faire des gens très fragiles aussi, je pense. Je pense que ça va faire des gens très fragiles aussi, qui vont culpabiliser beaucoup s'ils n'ont pas de boulot (...) Je n'ai pas de clés en plus pour leur apprendre ça, mais je me dis juste continuer à avoir notre culture, ne serait-ce que continuer à dire, oui mais moi je veux vous apprendre à réfléchir pour réfléchir, critiquer, prendre du recul par rapport aux sources, ce n'est pas parce que c'est écrit que c'est la bible, regarder un point de vue, mais il y a aussi un point de vue opposé, aussi l'analyser » (Madame P.,).

Pour la plupart des enseignants, leur rôle en tant qu'enseignant d'université est d'apprendre aux étudiants à prendre du recul, problématiser une question, savoir ordonner ses idées et son discours. Ces définitions sont il est vrai assez consensuelles mais reviennent dans quasiment tous les discours, il semble y avoir une certaine unanimité sur les missions de l'université auprès des étudiants. Pour Monsieur M. les connaissances à elles seules ne suffisent pas et l'objectif est bien de donner des clés d'argumentation, de mise en évidence des problèmes, d'esprit critique... une certaine autonomie face à la connaissance. « Parce qu'au bout du compte, c'est ça qui est en jeu, de leur donner de l'envie, sachant qu'ils sont souvent dans un rapport de consommateurs et qu'ils ne viennent prendre que de la connaissance. Et

après, c'est comment aujourd'hui je dois mettre en place de nouvelles pratiques pour pouvoir à la fois permettre aux étudiants de retenir l'essentiel, et à la fois leur donner envie, leur donner un certain nombre de clés dans le raisonnement juridique, leur permettre de comprendre les mécanismes de l'argumentation et de la logique » (Monsieur M.,). Assez pragmatique, Monsieur JM a la volonté de former des étudiants qui sachent se débrouiller ensuite dans leur vie professionnelle mais aussi quotidienne. Au fond, il reste plutôt attaché à l'idée d'une formation globale de l'individu. « On n'en parle jamais ici d'être dégourdi. Non, c'est vrai. On ne l'utilise pas. Alors qu'en fait, c'est une sacrée qualité ! On nous le demande partout ailleurs, et là il ne faudrait pas l'être. Faire de la recherche pour moi, c'est être dégourdi. Je cherche tel article que j'ai vu là, mais qui est de 1932, qu'est-ce que je fais pour avoir ce truc ? Donc, il faut être dégourdi, pour moi être dégourdi, c'est une bonne qualité, et c'est un peu ça que j'ai envie qu'ils fassent » (Monsieur JM.,).

Ainsi, pour les enseignants rencontrés, leur mission en tant qu'universitaire ne se cantonne jamais à une formation professionnelle. Tous sont radicalement attachés à la formation du « citoyen éclairé », couplé le plus souvent avec ce souci d'adaptation au monde du travail. « Pour un étudiant d'histoire, c'est à la fois de la méthode et de la culture, un savoir-faire descriptif, analytique, synthétique, une capacité à construire un texte, une dissertation, en même temps un sens critique et une culture pour son épanouissement personnel. Les deux missions classiques, la construction de l'identité et le savoir-faire professionnel (...) Une identité justement qui ne soit ni religieuse, ni tradition, une identité bien laïque, bien culturelle, une tradition d'ouverture. Laïque, au sens où, une culture du questionnement, pas une culture dogmatique, l'esprit des lumières, attachement voltairien, tout ce qui est comme ça » (Monsieur D.,).

Inévitablement, la réflexion quant à la pratique d'enseignement amène des



questions docimologiques, et l'autorisation de l'accès à Internet durant les examens est abordée au cours des entretiens. Nombre d'enseignants rencontrés ne sont pas opposés à autoriser l'accès aux informations par Internet, mais aussi via leurs notes prises en cours. Pour ceux qui ont tenté l'expérience d'autoriser les notes de cours<sup>9</sup> durant les examens, ils ont fait le constat d'une moindre qualité des copies : les étudiants sachant qu'ils ont à disposition leurs mémento n'apprennent pas le cours et ne le connaissent pas bien. Ils perdaient alors beaucoup de temps à rechercher des informations, oubliant alors de construire leur argumentation. **« Que penseriez-vous de permettre aux étudiants d'utiliser Internet pendant les examens ? C'est une bonne question, j'y pensais en fait à cette question. J'y pensais, parce que ça leur permettrait d'avoir accès, notamment à la matière juridique de base, j'en penserais du bien, à condition que le cours soit construit avec Internet. Ce qui voudrait dire que les étudiants en cours aient tous un ordinateur, et qu'on puisse travailler, que par exemple pendant le cours, je puisse dire "allez voir telle référence", et qu'on puisse travailler aussi pendant le cours. Si c'est juste à l'examen, je n'y crois pas. Nous, on a fait l'expérience, on a dit aux étudiants "vous pouvez venir, ce qui était quasiment avec Internet, avec vos notes, vos bouquins, et voilà". C'est un collègue en fait, ce fameux enseignants qui passait ses nuits à faire ses cours, les résultats étaient plus mauvais. Parce qu'ils se perdent en fait ? Ils bossent moins, or la durée de l'examen reste de 3 heures. Ils se retrouvent avec une documentation qu'ils ne maîtrisent pas et voilà. Après, par ailleurs, moi je fais une épreuve en bibliothèque, en master 2, je fais une épreuve en 8 heures, je les laisse en bibliothèque pendant 8 heures, c'est catastrophique, ce n'est pas bon. Cette année, c'était un peu meilleur, mais ce n'est vraiment pas... En plus, ils en ressortent**

<sup>9</sup> Aucun des enseignants rencontrés n'a encore autorisé l'accès à Internet durant un examen. L'inégalité d'équipement en ordinateur portable entre étudiants explique cette réticence de la part des enseignants.

**épuisés. Et pourquoi c'est moins bon ? Parce qu'ils ne maîtrisent pas la matière de la bibliothèque » (Monsieur M.,).**

Pour Monsieur JM, interdire les notes, les dictionnaires au cours des examens est quelque peu incohérent. Les partiels placent les étudiants dans un contexte inédit qu'ils ne rencontreront sans doute plus jamais au cours de leur vie professionnelle, si ce n'est lors de concours. Ainsi, la manière dont se déroulent les examens est significative de ce manque d'adaptation universitaire, elle gênerait même certains enseignants qui finalement n'en voient plus vraiment le sens. **« Oui, mais on poserait d'autres questions et on noterait différemment, moi j'ai déjà donné des examens où tous les documents étaient disponibles. Ça n'a aucun sens cette histoire de documents pour moi, c'est presque le ridicule. On fait traduire des étudiants, on leur interdit le dictionnaire, c'est extraordinaire, quel traducteur travaille sans dictionnaire ? C'est complètement débile. Je trouve ça bizarre de mettre des étudiants dans une situation complètement irréaliste pendant deux ou trois ans, après ils vont faire un truc de traducteur, ils auront des bouquins et comme ils n'auront pas appris à s'en servir, ils vont avoir vachement de mal à rentrer là-dedans, alors que ça pourrait commencer tout de suite. C'est quoi ces trucs ? Il ne faut pas de documents, il faut tout savoir par cœur. Avec Internet, on n'a pas besoin de savoir par cœur » (Monsieur JM,).** **« Donc, la démarche professionnelle, ce n'est pas de savoir faire les dissertations, il faut savoir faire une introduction, une conclusion, structurer, mais toujours sur la base de quelque chose. La dissertation a des vertus en matière d'exposition d'une argumentation, mais sauf qu'une étude de cas, une étude de texte, on a autant de ce côté-là, et il y en a bien d'autres, ce qui se rapproche beaucoup plus de la démarche professionnelle d'un cadre. Un cadre, on lui pose une question, alors sauf, il y a l'aspect paraître brillant en ayant de la culture générale, mais autrement on nous demande de résoudre un problème, on ne dit pas : "c'est interdit d'aller sur Internet" pour**



**résoudre un problème. Donc, ça n'a aucun sens pour moi ! » (Monsieur I.,).**

Cette arrivée d'internet, son utilisation massive par les étudiants aujourd'hui mais également dans l'avenir au cours de leur vie professionnelle, interroge donc les enseignants sur leur pratique pédagogique et inévitablement sur les questions docimologiques. Le souci de leur intégration dans le monde du travail inclue inévitablement dans la réflexion enseignante ce monde concret, actuel dans lequel les nouvelles technologies sont omniprésentes.

## 2. Le rapport aux étudiants

### 2.1. Un niveau qui baisse ?

Comment comprendre le paradoxe central de cette enquête : l'accès aux sources d'informations est mille fois plus facile aujourd'hui, pourtant, les travaux étudiants semblent, aux dires des enseignants moins pertinents que quinze ans plus tôt ?

Monsieur M. donne une explication de ce paradoxe : Internet a peut-être accru l'accès aux connaissances, mais n'a pas augmenté les compétences intellectuelles qui nous permettent de nous les approprier. **« Mais c'est vrai que le premier réflexe, c'est d'accéder à cette matière facilement, et du coup, en plus comme elle vient d'un coup, ils ont énormément de mal à la traiter. Que quand vous allez en bibliothèque, vous y allez toutes les semaines, voilà. D'un simple clic, en une après-midi, vous pouvez récupérer 50 références, mais votre capacité à enregistrer ne s'est pas améliorée. Donc, le travail de compréhension des textes se fait souvent à ce détriment, c'est-à-dire, vous avez trop de matière, et dans ce trop de matière vous avez du mal à identifier ce qui est important » (Monsieur M.,).**

Nombreux sont les chercheurs en sciences de l'éducation, les statisticiens, les historiens de l'éducation qui mettent en doute le constat

pourtant bien souvent partagé au sein de la communauté enseignante de la baisse du niveau. La population enseignante que j'ai rencontrée partage également cet avis, quand bien même il est énoncé de manière plus nuancée : « maintenant, on mâche tout le travail aux étudiants » « ils ne lisent plus » « ils ne s'intéressent plus à leurs études »... **« Faire une dissertation, j'ai appris à faire ça en quatrième, ce n'est pas plus dur qu'autre chose. Si tu acceptes d'y passer un peu de temps, c'est de la méthode (...) Maintenant, ils commencent à rédiger je ne sais pas quand, peut-être pour le Bac de français, je ne suis même pas sûr, ils ne font plus trop ça au collège. (...) Moi j'ai commencé en 4ème, avec des sujets de dissertation comme on en donne en première année ici ! » (Monsieur D.,).**

Nous prenons le parti ici de considérer les acteurs rencontrés comme possédant une véritable connaissance des étudiants, de leur manière de travailler et d'apprendre. *« Pourtant, ce n'est rien enlever aux prétentions à la vérité scientifique que de rappeler que les acteurs ont, non seulement des compétences, mais aussi des modes de connaissance fondés en raisons, en convictions et en intérêts » (Dubet, 2002).*

L'expérience et la conviction sont si largement partagées par la communauté enseignante que le sociologue, malgré les chiffres et les comparaisons historiques doit chercher à comprendre les raisons d'un avis si ancré. François Dubet explique fort bien les raisons d'un tel sentiment. *« Cependant, si la plupart des professeurs résistent à des faits aussi forts, c'est que du point de vue où ils se placent dans le système, le niveau a baissé, bien que celui des élèves monte en général. Le professeur d'une classe de seconde recevant les 20 % des meilleurs élèves d'une classe d'âge en 1975 et qui en accueille aujourd'hui plus de 50 %, a bien vu que tous ces nouveaux élèves étaient plus faibles que ceux qu'il recevait jusque-là. Le fait que ces nouveaux élèves soient bien meilleurs que leurs aînés qui n'entraient tout simplement pas en seconde, ne peut pas le convaincre car il voit bien arriver des élèves plus faibles et n'en démord pas. Il croit ce qu'il*



*voit et pour lui, le niveau baisse objectivement. Le même phénomène général de glissement explique le sentiment de chute du niveau observé chez les plus anciens des professeurs des lycées professionnels. Alors qu'ils ont longtemps reçu l'élite des élèves de la classe ouvrière, ils en accueillent aujourd'hui les élèves les plus faibles, ceux qui n'étaient pas scolarisés au-delà de l'école élémentaire, leurs anciens élèves étant "montés" vers les secondes générales dont ils ont fait "baisser" le niveau. Aussi sont-ils fondés à dire que si le niveau général d'une classe d'âge s'est élevé, ce n'est certainement pas le cas de celui de leurs élèves » (Dubet, 2002).*

De fait, les critiques à l'égard du niveau des étudiants ne se cantonnent pas au niveau scolaire des étudiants. Le comportement des étudiants est également montré du doigt, et l'utilisation d'Internet est convoquée pour expliquer ce changement.

Une majorité des enseignants fait le constat d'un manque de lecture de la part des étudiants. Le travail en bibliothèque universitaire est ainsi bien rare selon eux, même s'ils avouent ne pas avoir les chiffres pour quantifier de manière certaine la diminution de la fréquentation et de l'emprunt des livres en BU. Monsieur I. est plutôt dans une posture où il regrette le désinvestissement des étudiants pour leurs études, le fait qu'ils ne lisent pas suffisamment, qu'ils ne vont pas en bibliothèque universitaire, qu'ils se contentent du minimum demandé par les enseignants. **« Comme je donne des manuels de référence en général, là ça peut intéresser, sur une promo de 100, je dois en avoir entre cinq et dix qui prennent le manuel » (Monsieur I.,).** A demi-mot, ils accusent Internet de ce manque de lecture chez les étudiants, non pas parce qu'ils se procurent finalement les livres ou les articles dont ils auraient besoin par Internet, mais parce que le fait de lire de manière morcelé, rapidement ne les accoutume plus à une lecture lente et approfondie d'un ouvrage de référence.

Une autre critique émise par certains enseignants est l'attentisme des étudiants

associé à leur manque d'implication dans leurs études. **« A mon avis on ne les secoue pas assez, on les brosse dans le sens du poil, et puis ils arrivent sur le marché du travail, et puis ils hallucinent complètement. Ou alors des fois, j'ai vu des employeurs qui me disent, "mais vous leur dites vous ?", je leur dis "oui, moi je leur dis, mais vous pouvez leur dire aussi", qu'il faut s'habiller correctement, qu'il faut être poli, qu'il faut dire bonjour, que dans un mail, on n'écrit pas comme dans un SMS, moi je leur dis ça aux étudiants, et je passe souvent pour quelqu'un de vachement sévère, parce que je leur dis leur quatre vérités » (Monsieur I.,).** Monsieur I. demeure attaché au modèle de l'intérêt général où le Savoir a une place centrale et doit être séparé du monde concret. Dès lors, si les universitaires s'adaptent au public, qui inévitablement a profondément changé depuis vingt ans - certaines filières sont de plus en plus désertées - cela ébrèche leur représentation du rôle que doit jouer l'université. C'est d'ailleurs pour cette raison que Monsieur I. refuse de s'impliquer dans le plan réussite en licence et de prendre les responsabilités d'enseignant-référent. **« Le chantier réussite, moi j'ai dit non, je ne veux pas être référent en première année. Il faut arrêter les conneries, je ne vais pas appeler les gamins qui ont fait la fête la veille, pour savoir pourquoi ils ne sont pas venus en cours, c'est à ce niveau-là ! » (Monsieur I.,).** Ajoutons qu'en économie, les effectifs d'étudiants diminuent chaque année un peu plus, si bien que l'inquiétude des enseignants quant à la survie de leur département se traduit parfois en volonté de séduire avant tout, afin d'attirer les jeunes lycéens, aux dépens, selon lui d'une certaine rigueur envers les étudiants. Depuis quinze ans, il lui semble que le niveau d'exigence a considérablement diminué. **« On descend tellement notre niveau d'exigence ! Moi si je faisais ce que j'ai fait en première année de microéconomie, il y a 18 ans, mais j'aurai<sup>10</sup> deux de moyenne générale, ce n'est même pas la peine ! Je fais un tiers, la moitié peut-être de ce qu'on faisait en première année**

<sup>10</sup> Le je est mis pour "ma classe"





(...) **Ce doit être ma treizième année d'enseignement, je diminue tous les deux ou trois ans mon niveau d'exigence, c'est évident** » (Monsieur I.,). Bien entendu, comparer les étudiants d'aujourd'hui avec sa propre expérience estudiantine est délicat, étant donné que les universitaires d'aujourd'hui étaient sans doute les meilleurs étudiants de leur promotion hier. Mais au fond, ce que regrette Monsieur I, ce n'est pas tant cette baisse du niveau que l'absence d'implication de la part des jeunes dans leurs études, qui de fait, se répercute sur l'engagement des enseignants auprès des étudiants, excessifs selon lui. « **Maintenant, si tu fais un minimum d'efforts, tu as de bonnes notes, c'est automatique. On leur mâche tellement le boulot, que ceux qui sont sérieux, ils ont de bonnes notes, donc c'est uniquement une question de sérieux** » (Monsieur I.,).

En économie, Monsieur I. est quelque peu désabusé de constater que les étudiants ne sont pas intéressés par la matière qu'il enseigne. Avec la crainte du chômage, l'utilitarisme des études, il lui semble que les étudiants s'inscrivent en économie non pas par intérêt pour la discipline, mais plutôt pour s'assurer une insertion professionnelle. De fait, ce décalage provoque une certaine amertume de la part de l'universitaire. « **Ah oui, mais alors ça, ils ne cherchent rien. Nous, on a quand même des étudiants qui ne sont pas passionnés en général. C'est à dire que quand même, tu vas trouver en histoire, en sociologie etc., les étudiants sont un peu passionnés. Quelques-uns, pas tous non plus. Oui, mais même si c'était 10 %. 10 % ce serait merveilleux ! Nous, on a des promo, où il y en a aucun qui s'intéresse à la matière. Pourquoi ils choisissent économie alors ? On choisit pas mal cette discipline là par défaut, parce qu'il y a du boulot** (Monsieur I.,).

Au-delà, pour ce jeune enseignant de d'économie / gestion les difficultés entre les enseignants et les étudiants s'insère dans un problème éducatif plus global. « **Je trouve qu'il y a un problème éducatif, on n'ose rien leur dire, on démissionne, je trouve qu'il y a une lâcheté, de ma génération je ne sais pas**

**trop, mais en tout cas de leurs parents, les 40/50 ans, une lâcheté phénoménale par rapport aux gamins et aux jeunes** » (Monsieur I.,).

Monsieur M., d'une autre manière tient également un discours sur une supposée baisse de niveau, mais qui ne concerne pas tant finalement les connaissances des étudiants que leur manière d'étudier et de travailler. Ils sont des consommateurs, quelque peu cossards toujours. « **Non, ils sont demandeurs, mais ils sont demandeurs de choses claires, rigoureuses, qui leur permet d'avoir une information, ils demandent un pre-mâché. Ce qu'ils aimeraient par exemple, ce sont des fiches de résumé de cours, ils sont demandeurs de ce type de choses. Ils sont demandeurs de synthèses, ils sont demandeurs de schémas, de certaines choses, que normalement c'est à eux de faire !** » (Monsieur M.,).

Toutefois, ce constat paradoxal n'est pas partagé par l'ensemble des enseignants, Monsieur JM par exemple se distingue de l'avis général. Selon, lui, les facilités d'accès aux bases de données et à l'information par le biais d'Internet, permet d'amener dès la première année les étudiants vers des problématiques de recherche. « **Et sur le fond, du fait qu'ils ont toutes ces sources d'information, ça n'améliore pas le fond ? Je pense que oui. Je pense qu'il y a un accès, notamment pour les sources, je suis très intéressé par les sources, les sources sont difficiles à avoir en France, moi je travaille sur l'histoire américaine, c'est difficile en France d'avoir... mais depuis la généralisation d'Internet, l'accès est beaucoup plus ouvert aux bases de données, notamment aux choses comme ça. Je trouve que les étudiants ont des vraies capacités de recherche, du coup on arrive à baisser le niveau où se passe la recherche, parce qu'on arrive maintenant à faire chercher des étudiants de première année, voire de deuxième année comme on pouvait peut-être demander avant à des étudiants de troisième année de le faire (...)** j'entends mes collègues, la plupart ne considère pas que les "premières années" peuvent faire de la recherche, alors que moi,



**si ! Je trouve qu'il faut les lancer tout de suite là-dedans, c'est ça qui les passionne » (Monsieur JM,).** Au fond, ce qui est mis en exergue à travers ce discours est un certain rapport au savoir puisqu'ici cet enseignant se considère plus comme un accompagnateur vers l'appropriation du savoir, que comme un simple vecteur. Ainsi, Internet semble être un outil primordial pour permettre justement cet accompagnement.

De manière générale, les théories qui expliquent les difficultés des élèves par des causes externes à l'école, typiquement l'origine sociale comme facteurs d'échec ou de réussite scolaire (Bourdieu et Passeron, 1964), ont été mieux retenues que les théories qui mettent le doigt sur les causes internes, comme par exemple les représentations que peuvent avoir les enseignants sur les milieux populaires (Careil, 1994). « *Toutes les analyses situant les causes des difficultés des élèves dans la société et dans leurs familles sont bienvenues, elles renforcent l'image de l'école comme sanctuaire ; toutes celles qui évoquent des causes nichées dans le fonctionnement de l'école et dans les pratiques pédagogiques sont neutralisées. Il importe que le péché reste hors des murs du temple* » (Dubet, 2002). Le parallèle avec notre réflexion nous semble ici assez notable. En effet, les enseignants qui regrettent une « baisse du niveau » l'expliquent en partie par le changement des pratiques étudiantes liées à leur utilisation d'Internet, mais refusent d'adapter leur propre pratique pédagogique à ces nouvelles manières d'apprendre. En effet, pour le moment ces pratiques rompent avec les normes de la culture scolaire traditionnelle, où le Savoir ne serait pas corrompu par les nouveautés technologiques, sans cesse à la mode et qui auraient la prétention de bouleverser nos modes de vie.

## 2.2. Une incompréhension prof-étudiants ?

L'utilisation des nouvelles technologies par les étudiants a-t-elle créé un écart tel que de part et d'autres la compréhension est devenue compliquée ? Plusieurs enseignants ont en

effet raconté comment ils étaient étonnés de ce que produisaient les étudiants, comment des « ça va sans dire » n'avaient rien d'une évidence pour les étudiants.

A la lueur des entretiens on note que cette incompréhension prof-étudiants, est parfois liée à la manière de se saisir du savoir, à la difficulté pour les étudiants de comprendre les attentes de l'institution universitaire. Ainsi, Madame SR, maître de conférence en espagnol, raconte comment pour un examen oral, un étudiant a appris par cœur l'ensemble des pays et leur capitale d'Amérique latine, sans pour autant savoir les placer sur une carte. Un savoir qui selon elle n'a aucun sens. « **Il avait fait un travail pour jouer au millionnaire, je lui ai dit si c'est pour un jeu télé, très bien, ça ne m'intéresse pas du tout !** » (Madame SR,).

Ensuite, tous les enseignants rencontrés sont, et cela semble très logique, motivés et intéressés par la discipline qu'ils enseignent. Ainsi, ils imaginent des cours, des activités, des exercices sensés intéresser également les étudiants. Ils tentent alors de leur donner les moyens de se saisir de sujets qui les préoccupent pour les amener à progresser justement dans la discipline. Par exemple, nombre d'entre eux les laissent libres de réaliser un dossier, un exposé sur le sujet qui les intéresse, de lire et de commenter un livre choisi par eux. Or, ils disent avoir le sentiment d'avoir à faire à des jeunes quelque peu cossards, et qui ont une vision plutôt utilitariste de leurs études. Cet écart d'intérêt entraîne de fait un rapport totalement différent aux possibilités qu'offre Internet. Ainsi, quand les enseignants imaginent qu'Internet est la possibilité d'approfondir des sujets, et surtout de se saisir de la connaissance pour l'exploiter par eux-mêmes, pour les étudiants Internet serait surtout le meilleur moyen de se procurer les réponses aux questions posées par les enseignants, des dossiers déjà rédigés ou encore de pouvoir rendre des compte-rendu de lecture sans avoir lu le livre. « **Evidemment on est tous très irrités de leurs pillages, la chose la plus révoltante, c'est quand on donne à un étudiant la possibilité de choisir un film à la**



médiathèque, celui qu'il veut, pourvu que ce soit un film en espagnol, et de faire une critique de film et qu'il la pompe sur Internet, là ça ne va plus du tout ! C'est à dire qu'il renonce à son regard. Il regarde éventuellement le film, ils ne le font pas tous, mais même s'il y en a quatre qui font ça dans un groupe, on est horrifié. *Ils ne s'autorisent pas à produire leur propre réflexion, je ne sais même pas si c'est une question d'autorisation. C'est une question peut-être de flegme, de... je ne sais pas.* Oui, le moindre effort. C'est vrai que tout ça n'a absolument rien à voir avec Internet, il y a une fille qui m'a dit, je l'ai entendu, "Mme je ne sais pas ce que c'est qu'une critique de film", je n'avais pas pensé à ça. Elle n'avait pas en tête ce que c'était, donc elle a sorti autre chose complètement, alors qu'on avait un peu travaillé dessus, mais pas assez. En réalité, le brouillage sur Internet, il se fait surtout, les individus dépourvus d'autres... Ceux qui sont à mon avis à l'IEP<sup>11</sup> n'ont aucun problème avec Internet. Mais nous, nos étudiants en ont, parce qu'ils ont des problèmes de rapports au monde, au savoir et à la culture. Donc, ils peuvent avoir l'illusion que ça va les aider, mais ça ne les aide pas forcément. Donc en fait, les problèmes ne viennent pas d'Internet, ce n'est pas ça, moi Internet ne me dérange pas, comme j'ai été solidement formée, ce qui ne m'intéresse pas je le laisse, mais voilà, c'est le hors champ. » (Madame SR,).

Ce que laisse entendre cette enseignante ne relève pas tant des nouvelles technologies que des questions de démocratisation de l'université. Des étudiants mal adaptés à cet environnement et qui de fait ne comprendraient pas les exigences des enseignants.

Cette incompréhension est-elle imputable à l'utilisation par les étudiants des nouvelles technologies : des savoirs rapides, morcelés sans cohérence ? Nous n'avons pas ici la réponse qui relève à notre sens plutôt de recherches psychologiques. Toujours est-il

---

<sup>11</sup> IEP : Institut d'Etudes Politiques, filière sélective et plutôt élitiste.

qu'Internet demeure une formidable source de connaissances dès lors que l'internaute possède un minimum de *background* culturel pour repérer comment naviguer et comment se servir des connaissances. Et là, nous pouvons faire l'hypothèse que cette base culturelle et intellectuelle pourra être transmise à l'université dès lors que les enseignants seront décomplexés face à la technique et de fait accepteront d'utiliser Internet dans leur enseignement.

### 2.3. La messagerie électronique : une barrière qui tombe ?

On aurait pu penser que la messagerie électronique entraînait une certaine familiarité dans la manière dont les étudiants s'adressaient à leurs enseignants. Finalement, assez peu d'enseignants rencontrés déplorent la désinvolture des étudiants dans leur correspondance électronique.

Le mécontentement des enseignants se fait jour quand ces derniers ont plutôt conservé un mode de relation, de prise de contact traditionnelle et que les étudiants, de leur côté, optent plus facilement pour le courrier électronique que la rencontre physique. Madame SR, maître de conférences en espagnol met un point d'honneur à être présente aux heures de permanence, or, le plus souvent elle ne voit aucun étudiant, alors qu'elle regrette qu'ils préfèrent l'interroger par mail. *« Est-ce que les étudiants vous sollicitent beaucoup par mail ? Oui, ça beaucoup trop ! Par contre, il se développe une incivilité, je me demande si je ne vais pas faire un travail de fond là-dessus. Pour un oui et pour un non, je me demande si je n'ai pas six cent étudiants, avec les groupes TD et tout, et potentiellement chacun des six cent est capable de me dire, Mme "je ne suis pas venu en cours parce que j'ai passé mon permis de conduire", ou "Mme ce que vous avez dit là, il faut faire quoi exactement ?", donc ça, c'est épouvantable ! Je trouve ça ingérable. Alors je ne réponds pas, ou je leur explique en cours que je ne leur répondrais pas, ou je réponds partiellement, parfois je réponds et je m'en veux, c'est pour tout, pour*



**prendre des rendez-vous... on a deux heures de permanence par semaine, en est scotché là, j'y viens, qu'il pleuve, qu'il grêle, il n'y a personne, personne ne vient nous voir pour nous demander ce qu'ils nous demandent ensuite par mail ! » (Madame SR,).**

Selon Madame P., la communication par messagerie a entraîné une certaine familiarité de la part de certains étudiants envers leurs enseignants. Une barrière qu'ils respecteraient moins. A la décharge des étudiants, ces codes sont variables selon les enseignants et si certains sont plus ou moins sensibles quand les étudiants prennent le soin d'ajouter un « bien cordialement » d'autres à l'inverse déplorent son utilisation. « **Moi, je vais les engueuler en amphi, parce que je pense qu'il faut qu'ils fassent très attention, donc je leur dis comment il faut écrire un mail. Le "bien cordialement", est à éviter avec certains enseignants, surtout en droit, il y a des mandarins encore ! » (Monsieur M.).** La communication par courriel existe depuis une dizaine d'années seulement, et si l'on a pu voir naître de nouveaux langages, de nouveaux mots, de nouvelles orthographes avec l'utilisation des chats, des forums et des messages par téléphones portables, il semble que les enseignants tiennent à conserver les codes de la correspondance traditionnelle, quand bien même les messages passent par voies électroniques. D'ailleurs, certains estiment que l'apprentissage de ces codes relève en partie de leur mission d'enseignants, afin d'accoutumer les étudiants, futurs salariés à communiquer avec un employeur potentiel. « **Il y a ça, et il y a aussi la barrière hiérarchique qui saute un peu, c'est à dire que comme ils ont un langage par mail entre eux, déjà moins vigilants sur l'orthographe, et puis plus familiers, ils s'adressent à toi comme ça. Alors qu'il y en a qui maîtrisent bien les codes, et il y en a qui ne les maîtrisent pas, et ça peut générer des tensions, parce qu'il y a des profs qui peuvent se sentir un peu agressés ou méprisés, ou alors juste que la barrière n'est pas là où elle devrait être, et souvent on n'ose pas... Alors moi je leur dis, mais je ne sais pas si j'ai raison, je leur réponds "écoutez quand on envoi un mail officiel, on ne dit pas par**

**exemple..." » (Madame P.,).** Madame P. évoque une anecdote, où elle a repris une étudiante et lui a expliqué les raisons pour lesquelles on ne pouvait s'adresser ainsi à un enseignant, et selon elle, l'étudiante a bien accepté cette remarque.

En même temps un peu plus tard, elle explique que malgré tout, les étudiants respectent globalement les codes de la communication et restent respectueux envers les enseignants « **Globalement, on a l'impression qu'ils ont le respect de l'enseignant, ils ne s'adressent pas trop de manière familière à nous. Dans mon esprit, c'est plutôt lié à Internet. Juste dans la communication ? Oui. Mais en plus, ce n'est pas général, ce n'est pas quelque chose de général. Je pense qu'il y a beaucoup d'étudiants à qui on a dû rappeler, je pense. Parce qu'il y en a beaucoup qui scrupuleusement mettent un point d'honneur à dire "bonjour Madame", ensuite, "respectueusement" ou "cordialement", enfin une formule appropriée. Donc, je pense qu'il y en a beaucoup qui maîtrisent les codes, ou qui ont peut-être eu des dérapages que l'on a maîtrisés » (Madame P.,).**

D'autres au contraire, disent ne pas vraiment noter de grandes différences, et vont même parfois jusqu'à souhaiter une évolution dans les rapports prof/étudiants. « **Non, moi je trouve qu'on reproduit vachement les... Oui et non, c'est ambigu, mais d'un point de vue global, je trouve que quand même, il y a encore les Monsieur, les ci, les là, il y a les formes (...) il y a quand même un bon transfert des rapports sociaux et des classifications, un registre qui reste à mon avis relativement le même (...) sinon, non ça ne me dérange pas. Au contraire, si ça casse un peu, moi je souffre beaucoup du rapport maître/élève tel qu'il est, j'aime bien le rapport de maître/élève, mais s'il était beaucoup plus détendu, en plus ayant été aux États-Unis, je souffre de voir ce qu'il y a » (Monsieur JM,).**

Les enseignants regrettent le fait que les étudiants n'utilisent pas correctement



Internet, ne sachent pas hiérarchiser l'information, commettent des impairs dans leur correspondance par courriel, pour autant, ils les forment assez peu à l'usage de ces technologies. Le « ça va de soi » de l'habitus culturel est exacerbé dans le cas de l'utilisation d'Internet. L'université a connu une forte démocratisation, et ces nouveaux étudiants qui certes maîtrisent les instruments numériques d'un point de vue technique, ne sont pas préparés à manier culturellement les ressources proposées par le web.

Les impairs de correspondance n'ont finalement que peu de choses à voir avec le courriel, il s'agit bien plus d'écarts entre ce qu'attendent les enseignants de la conduite des étudiants et la manière dont ces derniers agissent. On peut supposer que ces nouveaux étudiants, peu accoutumés à l'université (Erllich, 1998 ; Beaud, 2002) ne maîtrisent pas non plus les codes de la correspondance ou la hiérarchie de l'information. Peut-être que l'habitude d'écrire sur des forums, de participer à des chats, donne une certaine forme de familiarité, une barrière symbolique entre étudiant et enseignant qui tombe du fait de ce nouveau moyen de communication.

Enfin, contrairement à ce qui semblait être un discours habituel dans les couloirs des bureaux d'universitaires, assez peu d'enseignants rencontrés ont le sentiment d'être submergés de mails d'étudiants. Il est vrai qu'une plus grande proportion d'enseignants plutôt accoutumés à la technologie a accepté de répondre à l'enquête si bien, que la messagerie électronique est peut-être une opération peu coûteuse en temps et en énergie alors qu'elle l'est plus pour les moins avertis. **«Voilà. Je dois avoir, quantitativement... Si je mets de côté les doctorants, je dois avoir cinq ou six mails par semaine, donc je ne peux pas dire submergé » (Monsieur M.,).**

Ensuite, le mail a permis aux enseignants d'être présents sans vraiment l'être, puisqu'ils ont la possibilité de communiquer avec les étudiants en dehors d'une rencontre physique dans l'enceinte de l'université. Si certains sont ravis de cette possibilité, d'autres au contraire

regrettent que leur vie professionnelle empiète sur leur vie privée. **« Tout à fait, j'aimerais mieux que ce soit de plus en plus comme ça. Je travaille beaucoup chez moi, je réponds à mes mails de mes étudiants, chez moi » (Monsieur JM.,).** Monsieur JM imagine d'ailleurs une réorganisation des emplois du temps qui lui semblerait plus efficace pédagogiquement, plus pertinente avec l'utilisation des nouvelles technologies et enfin plus logique pour concilier les deux aspects de sa vie professionnelle recherche et enseignement. **« Moi j'attends, de travailler beaucoup plus chez moi, par exemple, et de faire par exemple des stages d'une semaine ici, je repars une semaine chez moi (...) Du coup les étudiants auraient du temps, ils pourraient le gérer comme ils veulent, ça serait bien ! Revenir toutes les trois semaines, ça ne me dérange pas, faire cinquante heures dans la semaine, et puis ils ont quinze jours, et moi du coup j'ai quinze jours aussi, on fait une session de six à sept le soir en tchat je ne sais pas quoi... non mais c'est vrai après tout ! Pourquoi est-ce qu'on a tous ces instruments-là, pourquoi on ne les utilise pas ? » (Monsieur JM,).**

Finalement, les outils numériques et plus précisément la messagerie électronique a sans doute modifié le rapport entre enseignants et étudiants, comme il a également influencé notre rapport au temps et aux distances.

#### 2.4. Le plagiat : « la facilité tue l'effort » ?

L'un des points négatifs et fréquemment mis en évidence dans les discours des enseignants est la facilité du plagiat que constitue Internet. Au cours de leur cursus, les étudiants ont des petites recherches à mener, des dossiers à rédiger et les enseignants rencontrés déplorent encore fréquemment la pratique du copier / coller. **« On fait faire une petite étude déjà en troisième année, on a un travail de groupe à trois sur un sujet transversal, et puis après en quatrième et en cinquième année, ils peuvent faire des travaux de recherche, ça, ça à modifier radicalement leur travail. Dans le sens où ils**



**ont des meilleurs travaux ? Non, c'est moins bon. Malgré la source d'informations qui est plus étendue ? Oui. C'est moins bon, d'abord parce qu'il y a le plagiat, et c'est un vrai problème, on a un vrai problème de plagiat à l'UFR, et on a des mémoires, il y a beaucoup de mémoires, il y a des années, j'avais la moitié des mémoires qui était plagiée, je le retrouvais, en tapant sur Google des bouts de phrases, je les retrouvais. Maintenant, on les met en garde, certains sont plus malins, ils essaient de dissimuler, on ne retrouve pas forcément l'origine, mais on voit très bien que ce n'est pas eux qui ont écrit » (Monsieur M.).** Il est bien évident que le plagiat se rencontrait également avant l'arrivée d'Internet dans les écrits étudiants, Dans certaines disciplines, comme en langues étrangères, le plagiat est facilement identifiable, le niveau de langage témoigne de la nationalité de l'auteur. **« Parce que le rapport aussi à Internet, c'est un rapport de plagiat pur et dur, qui est parfois assumé, parce que c'est... "il le disait mieux que moi", enfin des choses comme ça. Ou bien, c'est plus filou, ils essaient de faire passer pour eux. En anglais le problème, c'est le niveau de langue, j'imagine qu'en français aussi, mais disons que les niveaux de langue en anglais, c'est flagrant. Il y a des phrases qu'aucun francophone quasiment ne prononcerait comme elles sont là dans les dossiers » (Monsieur JM.).**

Aujourd'hui, le plagiat est beaucoup plus aisé puisqu'avec un ou deux mots clés et un simple « clic » les étudiants noircissent des pages, là où il fallait le temps de la recherche, de la lecture, du recopiage des livres, rapports ou autres articles. Toutefois cette affaire de plagiat pose une véritable question sur la manière dont les étudiants se saisissent de l'outil Internet, car aussi surprenant que cela puisse paraître, il n'est pas évident que ces derniers se sentent coupables de plagier un auteur. En effet, aux vues du discours des enseignants, il reste étonnant que nombre d'étudiants continuent cette pratique en sachant qu'elle est interdite. Au fond, ce n'est pas une méconnaissance de ce qui serait autorisé ou pas, mais bien, plus une erreur d'appréciation des attendus enseignants.

**« Voilà, et puis copier / coller. C'est du plagiat, mais souvent je dirais, presque involontaire. C'est-à-dire que ce n'est pas une intention frauduleuse où "je vais lui faire un copier coller", non. C'est que depuis très longtemps ils travaillent comme ça, et notamment au lycée, c'est-à-dire, les exposés au lycée, sont fait à partir de pompage de ce qu'ils trouvaient sur Internet » (Monsieur M.).**

D'un autre côté, le discours vis-à-vis du plagiat n'est pas uniforme. Bien entendu, un texte copier/coller de A à Z est systématiquement sanctionné. Mais, si certains condamnent plutôt de manière virulente le plagiat, d'autres ont en revanche une position moins complexée. D'une part, quand bien même la suspicion de plagiat est forte, sans la preuve avérée de cette copie, il est parfois compliqué d'opter pour une position intransigeante. **« Donc si je n'ai pas la preuve, en général je laisse, j'ai une tolérance » (Monsieur JM.).** D'autre part, la frontière entre l'écriture, le plagiat, l'inspiration d'un texte, est ténue, si bien que ce maître de conférences est quelque peu mal à l'aise de sanctionner sévèrement les étudiants pour s'être « inspiré » d'un texte découvert sur Internet. **« C'est aussi un travail, c'est ça qui est un peu ambigu, il y a tout ce discours qu'il faut que l'on ait sur le plagiat, en même temps quand je repense à Rossini ou à Balzac, je me dis après tout, personne n'allait leur chercher des poux dans la tête, ces types là, ils plagiaient à grande largeur. Donc, c'est vrai que le plagiat, c'est quelque chose qui est bien de chez nous, bien du temps moderne, cette obsession avec l'emprunt, et puis c'est universitaire aussi, il faut que ce soit référencé. C'est vrai que des fois je me dis, c'est énervant, après tout, moi ce que je veux c'est une production de textes, une production qui soit plutôt bonne, et il faut bien dire que le plagiat, améliore grandement le texte » (Monsieur JM.).** Au cours de son discours, cet enseignant a cherché à se démarquer d'une culture qu'il qualifie brièvement de « trop française, trop universitaire, trop académique », si bien que nombre de ses propos vont à l'encontre de ce



qu'expriment la majorité les enseignants rencontrés.

De fait, s'ils sont nombreux à craindre le plagiat, le rapport envers les étudiants n'est pas toujours fait de défiance. Certains, prennent le parti d'accorder leur confiance aux étudiants. Signe, de cet optimisme, Monsieur JM dépose sur Moodle les exposés réalisés par ses étudiants au sein de ses cours, sans vraiment craindre qu'ils seront récupérés par d'autres étudiants, plus tard. **« Alors cette année, on a commencé un peu à faire ça, ils m'envoient tous leurs exposés PowerPoint en général, et je le mettais sur le site, donc il y avait une section exposés fait en cours, comme il y avait plusieurs groupes, comme ça les gens pouvaient voir, et je crois que ça a pris. Et vous n'avez pas peur qu'ils les récupèrent pour les années suivantes ? On verra. C'est sûr, je vais les garder aussi, je préfère m'exposer à ça, c'est toute une affection que l'on a quelques uns, sur qu'est-ce que l'on fait de ce que produisent les étudiants, c'est à dire quel statut ça a ? Est-ce que c'est un truc qui est noté, et puis finalement qui est balancé ? Moi je n'y crois pas du tout. Si on travaille sur ces recherches là, c'est quand même des centaines d'heures de boulot qui souvent sont très valables. Ne serait-ce que pour des bibliographies, tout n'est peut-être pas valable, mais il y a des choses qui sont valables. Et puis le produit, il faut qu'il existe aussi, toutes ces productions qu'on leur demande et qu'on jette après, ça, ça m'énerve. Je n'ai plus envie de ça, j'en ai marre de dire que finalement c'est des trucs à avoir une note, puis après on balance. Tout le monde se plaint, on dit tous ils ne travaillent que pour les notes, mais l'institution ne leur demande que ça, il n'y a que ça qui compte » (Monsieur JM.,).** Au fond, on peut supposer que c'est sa maîtrise des outils technologiques qui lui permet d'accorder autant de confiance aux étudiants, puisqu'il ne craint pas vraiment d'être floué par ces derniers. De plus, cette pratique entre plus globalement dans une conception du rapport pédagogique qui s'illustre par la volonté de valoriser les travaux étudiants. Ainsi, les outils technologiques pourraient plus souvent être utilisés à cette fin.

### 3. Le rapport à la technique

#### 3.1. Des étudiants meilleurs techniquement

Quasiment unanimement, les enseignants avouent être devancés par les étudiants en ce qui concerne la maîtrise technique des outils numériques. **« D'après vous, ils maîtrisent mieux que vous ? Ah oui, largement » (Monsieur M.,).** **« Tout ce qui est Internet, tu sens que c'est un petit peu leur territoire » (Monsieur D.,).**

Comme beaucoup d'enseignants, Madame P. a le sentiment que les étudiants ont une meilleure maîtrise des outils, qu'elle-même : les moyens de communications, les réseaux sociaux, mais également, le visionnage et l'enregistrement de documents audio ou vidéo. **« Par exemple, là où ils me dépassent, il faut absolument que je me mette à niveau, c'est sur tout ce qui est audio et visuel. Ce sont des choses que tu peux utiliser en cours ? Oui. En fait, j'aimerais bien avoir leurs compétences pour préparer mes cours, il faut que je m'y mette (...) C'est-à-dire qu'en fait, j'avais occulté tout un pan d'Internet et tout ce qui est audio, et audiovisuel, et là c'est tout à fait en plein dans le mille, c'est à dire qu'ils savent faire des choses que je ne sais pas faire, ils vont les faire même tout seul plus que moi, c'est à dire qu'il y en a qui vont écouter des vidéo sur Internet plus que moi, moi je vais plutôt regarder des films que j'ai achetés, des DVD, aller au cinéma, écouter la BBC, et je ne vais pas forcément aller beaucoup sur You Tube. Je mélange aussi un peu les termes, "streaming, podcaster", que eux, ils savent très bien, et eux ils sont experts » (Madame P.,).** Si elle note cette différence c'est parce qu'elle entend les étudiants utiliser des termes et un vocabulaire qui lui est encore étranger et rend encore plus obscure ce dont il est question.

Un seul des enseignants rencontrés, pensent surpasser techniquement ses étudiants. Monsieur J, jeune enseignant de vingt-huit ans, ATER de mathématiques : **« À mon avis je**



fais partie des gens qui ont été élevés avec la culture Geek, donc les gens qui ont appris à bidouiller. Et la génération d'après, ce n'est pas la génération d'après, mais ceux qui sont là, ils n'ont pas eu besoin de bidouiller pour faire fonctionner l'ordinateur. *Est-ce que vous avez appris la programmation, ce genre de chose ?* Oui, j'ai appris la programmation très vaguement, j'ai appris à faire des programmes sur une calculatrice, j'ai eu un ordinateur dans lequel j'ai commencé par tripoter, j'ai toujours tripoté les ordinateurs, toujours, ne serait-ce parce qu'au départ ça ne fonctionnait pas bien. Et je pense que du coup, ce sont des gens qui sont moins habitués à bidouiller. (...) Mais ce sont des choses qui commencent à sortir, j'ai lu un article sur Libération<sup>12</sup> à ce sujet là, mais ça ne m'étonne pas, ça ne m'étonne pas qu'ils commencent à perdre l'idée de ce qu'il y a derrière un ordinateur » (Monsieur J.,).

En réalité, la majorité des enseignants rencontrés ne savent pas exactement ce que font les étudiants avec Internet, imaginent qu'ils manient bien les réseaux sociaux, les logiciels de téléchargement... des outils qu'eux-mêmes n'utilisent jamais.

### 3.2. Des évolutions techniques qui marquent

Il semble que l'une des dimensions qui enthousiasme vraiment les enseignants concerne l'accès aux articles scientifiques, aux revues spécialisés, aux données rares qui concernent leur discipline. Ainsi, Monsieur M. par exemple consulte de très vieilles revues, indisponibles ailleurs que sur le net, accède aux décisions juridiques en temps zéro... au fond, il est intéressant de voir comment ceux qui ont connu le basculement entre l'avant et l'après Internet rend extraordinaire les possibilités offertes par cet outil numérique. En effet, chercher un article scientifique rare par exemple, était une opération laborieuse pour un chercheur. Or, l'accès quasiment instantané aujourd'hui donne une dimension

---

<sup>12</sup> Libération, 10 mars 2010 : « les jeunes ne sont plus intéressés par l'outil-ordi »,.

presque magique, et qui s'entend très clairement dans les entretiens. « **Bibliothèque Gallica : c'est exceptionnel ça aussi !** Moi, je travaille pas mal sur les auteurs de fin 19e, début 20e, ça c'est fabuleux, les ouvrages introuvables, il y en avait dix en France, maintenant je les ai ! Gallica, là aussi c'est dément ! » (Monsieur M.,).

Très peu d'enseignants ont déploré le manque d'équipement audio ou vidéo. Tous les entretiens ont été réalisés dans une même université, exception faite de Mme SR. maître de conférences dans une autre université. Cette dernière montre du doigt les mauvaises conditions techniques. « **Oui, voilà. Je déteste farfouiller, on n'a même pas de prise de courant qui marche dans certaines salles. On est vraiment dans une détresse technologique, je n'ai pas envie de passer une partie du cours à ça, et pour l'instant je n'en vois pas la nécessité.** (...) Si ça marchait très bien, je souhaiterais avoir ici des cartes en permanence, arriver, utiliser dans un coin, comme il y avait avant des cartes, c'était une très bonne idée. On met la carte de l'Espagne, au moment où on en a besoin, on y va, j'adorerais. Mais s'il faut que je sacrifie à chaque fois : porter un rétroprojecteur, le configurer, les salles sont pas équipées en wifi, il n'y en a que deux ou trois, donc le reste vous devez tout avoir sur clé USB. Donc moi, j'ai fait un peu l'impasse sur cette question. *Mais, parce qu'il faut lutter. Lutter énormément, il y a très peu de techniciens, ils ne nous dépannent pas, donc j'ai laissé tomber. Le jour où on sera vraiment dans la modernité, j'aimerais beaucoup avoir un tableau interactif, je sais ce que c'est, il y a une prof qui enseigne en collège qui m'a expliqué ce que c'est, je serais très preneur. Mais tant que c'est aller chercher une clé dans le casier d'un collègue, ouvrir l'armoire, sortir le rétroprojecteur, le configurer. Après, on a plein de salles où on n'a même pas de rideau pour faire du noir !* » ( Madame SR.,).

A l'inverse, Madame P., est plutôt satisfaite des conditions techniques au sein de son UFR : le laboratoire de langue, les télévisions et les





lecteurs DVD... : **« on a beaucoup plus de matériel, on a quand même de bonnes conditions, on a des lecteurs pour DVD, des télé... » (Madame P.,)** On peut penser à un effet de site, malheureusement, une seule enseignante a accepté de répondre à notre enquête sur le site de Rennes et il semble alors hasardeux d'affirmer qu'il existe un effet de site.

Paradoxalement, ces évolutions technologiques ont parfois obligé les enseignants à revenir sur des pratiques traditionnelles. En effet, Madame P. enregistrerait des émissions sur des cassettes VHS qu'elle arrangeait comme elle le voulait : couper et réorganiser des morceaux de films afin de les projeter aux étudiants, par exemple. Aujourd'hui, avec la télévision numérique elle ne sait plus comment opérer. Des manipulations très techniques et concrètes sont devenues compliquées pour des personnes moins à l'aise avec l'outil informatique. Pourtant elle aimerait pouvoir réutiliser pédagogiquement l'audio et la vidéo. **« Mais par contre là, mon barrage est plus technique. Avec une cassette VHS, je savais faire, et moi je trouve que la technique, je trouve que d'un côté c'est mieux, mais c'est aussi un barrage, parce qu'avant j'avais plus de facilités à enregistrer des infos en anglais gratuitement le matin, sur une cassette vidéo je me faisais des séries, et après avec un 2ème lecteur VHS, je coupais des bouts, et ça je ne crois pas que je puisse faire ça sans ordinateur maintenant, je crois que c'est fait un peu exprès pour protéger, mais je trouve que c'est vraiment casse-pieds » (Madame P.,)** Les progrès technologiques nécessitent un apprentissage coûteux en temps. Si Madame P. se débrouillait auparavant avec deux magnétoscopes et des cassettes VHS, les manipulations pour obtenir le même document aujourd'hui sont complètement différentes. Il est nécessaire d'utiliser l'ordinateur, de maîtriser certains logiciels, d'adapter la télévision sur le PC, etc. Paradoxalement, les progrès technologiques, sensés augmenter la facilité et la rapidité d'usage l'ont finalement conduite à abandonner la construction de documents pédagogiques audio et vidéos.

De la même manière, Monsieur D. possède vingt années d'une émission radio (la fabrique de l'histoire sur France Culture). Ces émissions enregistrées sur cassette audio sont finalement assez peu utilisables aujourd'hui du fait des changements de supports audio et vidéo.

### 3.3. L'attachement aux objets techniques.

Nous avons émis l'hypothèse que les personnes plus sensibles aux objets technologiques utiliseraient plus fréquemment les technologies dans leur pratique pédagogique que celles qui ne s'intéressaient pas au dernier Ipad ou à l'ordinateur portable dernier cri.

En réalité, quasiment tous les enseignants rencontrés disent être complètement insensibles aux objets. Seul Monsieur J. le plus jeune des enseignants interrogés a avoué être très sensible aux objets techniques et ce n'est pas sans fierté qu'il m'a fait part de sa dernière acquisition : l'Ipad<sup>13</sup> à la fin de notre rencontre.

Afin de mesurer cet attachement à l'objet technologique, nous avons des questions sur leur équipement en matériel informatique, et sur la possession d'un téléphone portable.

La moitié des enseignants rencontrés ne possèdent pas de téléphone portable et se défendent d'en avoir un. Plusieurs arguments sont convoqués comme une perte de liberté, une surveillance constante de la part de l'entourage... Pouvoir être joignable n'importe où, n'importe quand est une manière selon eux, de devoir rendre des comptes sur leurs activités. **« Je ne le reprendrai [le forfait du portable] que pendant les vacances, et je ne le donnerai pas à mon employeur. Non, parce qu'après tu es en faute, tu es censée être disponible tout le temps » (Madame P.,)** **« Je n'en ai rien à faire, je n'ai même pas de téléphone, j'ai complètement bloqué sur le**

<sup>13</sup> L'Ipad a été commercialisée début mai 2010 et cet entretien a été mené tout début juillet 2010. L'Ipad était encore un objet très récent.



téléphone. Je hais le téléphone portable et j'en ai peur, j'ai peur que ça me grille la... Et puis je ne sais pas, je n'aime pas cet espèce de truc, j'ai envie d'être des fois tout seul, qu'on ne puisse pas me téléphoner, ça m'agace, je comprends l'utilisation, l'usage et l'utilité, mais en même temps ça m'agace. Cette espèce de manie, du coup que les gens ont prise de sortir leur téléphone dès qu'ils sont tout seul ou dans l'arrêt de bus, ça me crispe » (Monsieur JM.,). « Non. Je n'en veux pas, parce que j'estime que ce n'est pas indispensable, et d'autre part, j'ai suffisamment mélangé mon temps professionnel, syndical et personnel. Ça veut dire que je n'ai pas su gérer... Pourtant dans ma tête, c'est très organisé, ceci dit, temps personnel, je me suis laissé complètement bouffer, via les courriels. Et je crains beaucoup trop, qu'il se passe la même chose avec le téléphone portable. Mais pas seulement par rapport à ma profession, ou par rapport au syndicat, également d'un point de vue strictement personnel. C'est à dire, ça va devenir vraiment très personnel, je ne veux pas laisser croire à mes enfants qu'ils peuvent me joindre à n'importe quelle heure, n'importe quand » (Madame B.)

Au fond ce ne sont pas tant les objets techniques que les dérives qui sont possibles avec l'utilisation de ces nouveaux outils (téléphone portable, agenda électronique...) qui freinent les enseignants à en faire usage. Le spectre du « Big Brother is watching you » (Orwell, 1949) hante ces avancées technologiques : « **Et l'agenda électronique ? Non, et puis je n'ai pas envie que les gens puissent aller voir ce que je fais, ce n'est pas forcément fiable à 100 %. Parce qu'il paraît qu'il y a eu... J'ai eu un message, comme quoi il y a des boîtes privées qui interviennent sur la fac, je ne sais pas trop ce qu'ils font, mais ils peuvent surveiller les mails, ils gèrent certaines choses techniques, donc ils peuvent avoir accès à nos agendas électroniques et à autre chose. Ce n'est pas normal, je n'ai pas envie d'être exposée à ça, je n'ai pas envie que les gens sachent. J'ai un agenda papier, je trouve ça très bien (Madame P.,). « Mais le portable, quand je l'oublie, je me dis "mince je l'ai oublié", et puis au bout de cinq**

minutes, je me dis "je suis pénard, je suis libre", le portable tu as toujours tendance à regarder, à consulter, à répondre. En plus des fois tu ne sais pas où il est, enfin moi il est toujours fermé, comme ça on me téléphone, on me laisse un message » (Monsieur D.,).

Ainsi, ce n'est pas tant l'objet que ce qu'il représente que les enseignants refusent. Il semble y avoir une certaine méfiance à l'égard des objets technologiques. Cette méfiance n'a pourtant aucun lien avec le fait d'utiliser ou pas pédagogiquement les outils numériques. En effet, plusieurs enseignants très impliqués pour déposer par exemple leur cours en ligne sont malgré tout très méfiants, craignant une incursion dans leur vie privée du fait de ces nouvelles technologies. Finalement, notre hypothèse d'attachement aux objets ne se vérifie pas vraiment à la vue des entretiens réalisés.

## Conclusion

Avoir un bon usage de l'outil Internet nécessite un apprentissage, et il est à penser que les étudiants d'aujourd'hui ne l'ont pas vraiment reçu. On peut certainement l'expliquer par le décalage temporel de maîtrise de l'outil technique constaté entre la génération des enseignants et celle des étudiants. En effet, les étudiants d'aujourd'hui font partie de la génération des « digital natives » et maîtrisent techniquement l'outil. Les enseignants pour leur part apprennent petit à petit à utiliser les applications, mais sont parfaitement à l'aise pour replacer les connaissances à leur juste place, autrement dit, ils perçoivent la hiérarchie des informations disponibles sur Internet. C'est justement cet aspect qui fait défaut aux étudiants. Internet leurre les étudiants quant à leur possibilité d'acquérir des connaissances. Ils ne savent pas vraiment se saisir du savoir au sens où l'entendent nombre d'universitaires rencontrés, et on peut penser que l'une des missions de l'université est justement de leur apprendre à utiliser leur



savoir-faire technique pour posséder les connaissances approfondies attendues. Seulement, en raison du complexe d'infériorité technique que ressentent les maîtres face à leurs élèves, les enseignants n'intègrent pas suffisamment Internet au sein de leur pratique pédagogique, si bien que la connaissance universitaire attendue et l'information électronique demeurent séparées. Il est donc à parier que le hiatus que l'on observe sur la manière de se saisir des connaissances se dissipera au fur et à mesure où les enseignants vont parvenir à un niveau de maîtrise technique égal à celui des étudiants.

Ainsi, il devient évident, au fil des rencontres avec les enseignants, que l'enjeu pour les étudiants est de les former à la recherche<sup>14</sup> via les nouvelles technologies, puisque, dans tous les cas, les nouveaux outils sont utilisés par les étudiants. De fait, quand elles ont lieu, ces formations ne semblent pas inutiles, puisqu'aux dires des enseignants, les étudiants progressent : **« Les étudiants en recherche, ça s'est amélioré. On a un peu moins de plagiat, on fait les formations, c'est-à-dire que nous, on s'est adapté, on fait des formations en partenariat avec la BU pour les étudiants de master. On forme l'équivalent, enfin ce que l'on appelle le C2I métiers du droit en master » (Monsieur M.).**

En vérité, trier, hiérarchiser ses sources demeure être un exercice compliqué mais qu'il est pourtant essentiel de maîtriser pour utiliser les ressources électroniques correctement. **« Et c'est vrai que l'énormité des propositions, même bonnes est à mon avis, même moi, on pleure parce qu'on regrette tout ce que l'on rate, et puis parfois on a du mal à choisir. Moi, j'ai du mal à m'arrêter de leur donner des listes, je leur ai donné cinq pages de sites Internet qui me semblaient essentiels. Donc, je suis dans les mêmes problématiques qu'eux, comment arriver à quelque chose d'assez réduit pour**

**être traité dans les temps, dans les capacités de lecture, ça pose je pense de nouveaux problèmes de ce côté-là » (Monsieur JM.).**

Le décalage de maîtrise technique générationnel entraîne ainsi des hiatus et des incompréhensions de part et d'autres. Les enseignants parfois complexés face à des étudiants qu'ils savent supérieurs techniquement éludent l'incroyable source de connaissances qu'est Internet. Symétriquement, aux dires des enseignants rencontrés, les étudiants sont assez peu demandeurs de webographie ou de conseils quant à la viabilité d'un site. On peut supposer qu'au fond, conscients de leur meilleure maîtrise technologique, ils ne s'attendent pas à ce que leurs enseignants puissent les aider sur les questions liées à Internet **« C'est à moi de prendre les devants, parce que sinon ils ont le sentiment qu'ils peuvent se débrouiller, mais comme je disais, ils ne peuvent pas forcément vérifier la fiabilité » (Madame P.).**

Seulement, les difficultés qu'ont les étudiants à analyser les sources, à hiérarchiser l'information fait perdre beaucoup de pertinence à l'utilisation d'Internet. Elle la dévalorise même aux yeux des enseignants. L'étude de Christine Dioni menée auprès d'élèves et d'enseignants du secondaire parvient à une conclusion similaire : *« Trop souvent livrés à eux-mêmes lorsqu'ils utilisent l'ordinateur pour leur travail scolaire en dehors de la classe, les élèves ont en effet du mal à faire la part des choses entre ce qui est pertinent ou inefficace, attendu ou inutile, autorisé ou interdit avec l'outil informatique. Consternés par le peu d'envergure des utilisations de l'ordinateur par les adolescents et leur faible impact sur les acquis scolaires, certains enseignants, face à cette situation, ont compris qu'il y a urgence à mener une "éducation aux usages" des TIC qui pourrait, comme le souligne l'un d'entre eux, faire presque l'objet d'une discipline, un enseignement à mener sur plusieurs années » (Dioni, 2008).*

<sup>14</sup> Ici, on entend « recherche » au sens large, c'est-à-dire la recherche de documents, sa méthodologie et l'appropriation des connaissances qui en découlent.



## Bibliographie

BAUDELOT Christian et ESTABLET Roger *Le niveau monte*, Paris, Le Seuil, 1989.

BEAUD Stéphane, *80% au bac et après ? Les enfants de la démocratisation scolaires*, Paris, La Découverte, 2002.

BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

BOUDON Raymond, *L'inégalité des chances*, Paris, Hachette, 1984

BOULLIER Dominique, « Modes d'emploi : traduction et réinvention des techniques », in *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, GRAS Alain et al (dir), Paris, L'Harmattan, 1991.

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les Héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *La Reproduction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970.

CAREIL Yves, *Instituteurs des cités HLM*, Paris, PUF, 1994

CHARLOT Bernard, BAUTHIER Elisabeth, ROCHEX Jean-Yves, *Ecole et savoirs dans les banlieues et ailleurs*, Paris, Armand Colin, 1992

CONVERT Bernard, « Des hiérarchies maintenues, espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Les contradictions de la « démocratisation » scolaire*, n°149, septembre 2003, p.61-73.

DEROUET Jean-Louis, *École et Justice, de l'inégalité des chances aux compromis locaux*, Paris, Métailié, 1992.

DIONI Christine, *Métier d'élève, métier d'enseignant à l'ère numérique*, rapport INRP, février 2008

DUBET François, « Pourquoi ne croit-on pas les sociologues ? », *Education et Société*, n°9, 2002.

DONDEYNE Christèle, LEFEUVRE Sonia, *Rôle et valorisation des réseaux P2P dans l'appropriation des objets culturels*, juillet 2010, rapport de recherche, Marsouin et ARS.

ERLICH Valérie. *Les nouveaux étudiants*, Paris, Armand Colin, 1998.

MERLE Pierre, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, Éditions La Découverte, 2002.

ORWELL Georges, *1984*, Paris, Gallimard 1950.

PROST Antoine, *L'enseignement s'est-il démocratisé ?* Paris, PUF, 1986.

SANDER Emmanuel, « Comment Internet change notre façon de penser », *Sciences Humaines* n° 186, Octobre 2007

## Webographie

<http://www.ove-national.education.fr>

Prensky Marc, *Digital Natives Digital Immigrants* - 2001- disponible sur <http://www.marcprensky.com/writing/Prensky%20Digital%20Natives,%20Digital%20Immigrants%20-%20Part1.pdf>



## Annexes

### Tableau synthétique des enseignants rencontrés

pseudonyme	statut	discipline	âge	Lieu d'enseignement
Madame B	MCF	Biologie	51 ans	Brest, école d'ingénieur
Madame R	Certifiée détachée dans le supérieur	Informatique	55 ans	Brest, université
Madame S	MCF	Informatique	44 ans	Brest, université
Madame SR	MCF	espagnol	56 ans	Rennes, université
Monsieur J	ATER	mathématiques	28 ans	Brest, université
Monsieur JL	PRAG	droit	53 ans	Brest, université
Monsieur JM	MCF	anglais	42 ans	Brest, université
Monsieur D	PRAG	histoire	50 ans	Brest, université
Monsieur I	MCF	gestion	36 ans	Brest, université
Monsieur M	PR	droit	44 ans	Brest, université
Madame P	PRAG	espagnol	38 ans	Brest, université

### Tableau : Type d'études et origine sociale

(<http://www.ove-national.education.fr>)

Filières d'études	Agriculteurs	Artisans-Commerçants	Cadres sup.-Prof. libérales	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers
Droit-sc. po.	3,6%	10,6%	37,5%	20,5%	11,3%	16,5%
Sc. éco.-gestion	2,8%	11,8%	35,8%	19,2%	10,1%	20,3%
AES	4,3%	6,3%	23,1%	20,3%	15,1%	31,0%
Lettres-sc.langage-Arts	2,2%	10,8%	35,0%	21,7%	12,1%	18,2%
Langues	2,3%	11,4%	27,0%	24,0%	11,9%	23,4%
Sc. humaines	3,6%	9,6%	27,8%	25,1%	12,4%	21,4%
Sc. matière	3,1%	8,0%	31,1%	26,7%	11,6%	19,6%
Sc. techno. ingé	3,6%	9,1%	33,6%	24,8%	11,1%	17,8%
Sc. nature et vie	3,6%	9,2%	32,8%	25,6%	10,1%	18,8%
STAPS	3,8%	9,3%	23,9%	25,6%	14,9%	22,5%
Santé	2,5%	7,9%	49,2%	21,6%	7,7%	11,2%
IUT	5,1%	9,3%	22,0%	27,1%	14,5%	22,0%
STS	4,2%	9,9%	14,8%	22,1%	16,3%	32,8%
CPGE	3,6%	6,5%	50,8%	24,1%	5,5%	9,6%

La surreprésentation des enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures est accentuée dans les CPGE (50,8%) et les disciplines de santé (49,2%). En STS et en AES, les enfants d'employés et d'ouvriers sont davantage représentés qu'ailleurs : 49,2% des inscrits en STS et 46,1% en AES.

Responsable de la publication :

Godefroy Dang Nguyen, Directeur scientifique de M@rsouin.

[contact@marsouin.org](mailto:contact@marsouin.org)

Gis M@rsouin – Télécom Bretagne-Technopole Brest Iroise, CS 83818 – 29238 Brest cedex - 02 29 00 10 97

